



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Économie et vie des entreprises

- Partage de l'eau : comment anticiper et sécuriser ses activités industrielles face aux tensions ? (Paris Normandie)
- Sur le port de Rouen, les exportations de céréales bondissent de 61% sur la campagne 2025-2026 (Gazette de Normandie)
- En Seine-Maritime, quatre projets sélectionnés pour la méthode Notre-Dame (Gazette de Normandie)
- Data-Concept pilote les flux de la logistique portuaire depuis Le Havre (Gazette de Normandie)

Sécurité

- Seine-Maritime. Au-dessus des flammes : les premières missions dans un hélicoptère bombardier d'eau du capitaine Frédéric Cuissinat (Courrier Cauchois)
- Suspensions d'attouchements sexuels sur un enfant de 4 ans : que s'est-il passé dans cette école privée de Rouen ? (76 actu)
- Près de Tôtes. Drame lors d'une course cycliste : une bénévole décédée après avoir été percutée par une camionnette

Port

- Le port du Havre, concurrencé par Rotterdam et Anvers, œuvre pour se moderniser et enrayer son déclin (Le Monde)

Environnement

- Sécheresse : la Seine-Maritime instaure ses premières restrictions d'eau (Gazette de Normandie)
- Seine-Maritime. Sécheresse : deux zones dans le département subissent des limitations des usages de l'eau (Tendance Ouest)
- Sécheresse dans l'est de la Seine-Maritime : la préfecture restreint certains usages de l'eau (76actu)
- Alerte sécheresse : les premières restrictions viennent de tomber pour les secteurs Bray et Bresle (Paris Normandie)
- Tornades : entre histoire et météo, on fait le point sur leur fréquence et intensité dans les départements de Normandie (Ouest France)
- CARTE. Sécheresse : des centaines de communes normandes en "alerte renforcée", voici les nouvelles restrictions imposées par les préfets (France 3)
- "À la fois terrifiant et stupéfiant" : avec la sécheresse et la canicule, l'inquiétude grandit autour des cours d'eau en Normandie (France 3)
- Seine-Maritime. 235 martinets noirs recueillis par le CHENE en un mois : assommés par la chaleur, ils tombent des nids (Courrier Cauchois)

Collectivités locales et équipements publics

- Échelles, éclairages, bouées : les quais de Rouen vont devenir plus sécurisés (Ici Normandie)
- Une première en France : la Ville de Rouen renonce à l'IA pour ses affiches grâce à un collectif d'auteurs (Paris Normandie)

Politique

- Politique. Affaire Édouard Philippe : la justice confirme le statut de lanceuse d'alerte d'une ancienne cadre du Havre (Tendance Ouest)
- Le Havre. Affaire Edouard Philippe : le tribunal administratif confirme le statut de lanceuse d'alerte (Courrier Cauchois)
- Affaire Édouard Philippe : la requête rejetée, le tribunal maintient le statut de la lanceuse d'alerte (Paris Normandie)

Santé

- Une opération du cœur sans chirurgie ni anesthésie : au CHU de Rouen, les ultrasons remplacent le scalpel (France 3)
- Accouchements décalés, patientes transférées : la maternité du CHU Rouen doit faire face à une activité soutenue (Ici Normandie)

Éducation

- Bolbec. Hydrogène : les premiers travaux de la plateforme pédagogique lancés au lycée Coubertin (Courrier Cauchois)
- Pollution du fleuve Bresle : des collégiens de Gamaches et Eu enquêtent sur les microplastiques (76actu)
- Sur le campus de Rouen, près de 7 millions d'euros investis pour moderniser une résidence étudiante (Paris Normandie)

Père Hamel

- Assassinat du père Hamel : 10 ans après l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray, une campagne d'affichage et une exposition rendent hommage au prêtre martyr (France 3)

Acteurs publics

- Pour accélérer la dématérialisation de la Justice, Gérald Darmanin négocie un budget record
- Les Écologistes veulent en finir avec le "New Public Management" et les cabinets de conseil
- Le gouvernement lance la troisième phase de "Villages d'avenir" avec un rôle du préfet renforcé
- Haute fonction publique : l'administration renforce les liens entre ses cadres supérieurs et le monde associatif

Partage de l'eau : comment anticiper et sécuriser ses activités industrielles face aux tensions ?

Audrey Rohrbach

7-8 minutes

Un enjeu de taille pour Veolia Eau. L'entreprise, représentée en Normandie par Amélie Lummaux, directrice régionale, a organisé une matinale, animée par Paris Normandie, sur la ressource en eau et les activités industrielles.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





L'estuaire de la Seine a été identifié comme secteur fragile en quantité d'eau par rapport aux prélèvements réalisés pour l'activité du territoire. - Adrien Pulby/Paris Normandie



Par Audrey Rohrbach

Publié: 17 Juillet 2026 à 11h48 Temps de lecture: 1 min

La qualité de l'eau constitue un enjeu majeur dont la population normande, les collectivités, les agriculteurs et les industriels ont conscience depuis plusieurs années maintenant. Un autre défi collectif demande des mesures concrètes et immédiates : l'accès à l'eau ou comment habitants, collectivités et acteurs économiques se partagent la ressource en eau.

Le climat normand pourrait laisser penser que ce n'est pas un sujet sur notre territoire. Les données de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et celles de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Normandie (Dreal) indiquent le contraire.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« La comparaison de la situation actuelle des étiages des rivières ressemble beaucoup à l'année 2022. Donc, on peut s'attendre, et on s'attend en tout cas, à un été qui va être difficile avec nécessairement des restrictions d'eau », avance Stéphane Tassaing, référent Eau de la Dreal Normandie, pointant d'abord les territoires de la Manche et de l'Orne.





Spécialistes de la ressource en eau et industriels normands ont échangé lors des deux tables rondes de la matinale proposée par Veolia Eau, jeudi 9 juillet 2026. - Paris Normandie

Des secteurs en tension identifiés

Toute la Normandie n'est pas logée à la même enseigne. L'Agence de l'eau dressant un état des lieux tous les six ans possède du recul. Elle observe des évolutions entre 2019 et 2025. « *On se rend compte que, depuis quelques années, on a des secteurs qui deviennent ce qu'on appelle les secteurs à équilibre quantitatif fragile* », note Gaël Carré, chargé d'opérations de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Le secteur du Havre est le plus fragile. L'état des lieux réalisé en 2025 le confirme et voit deux autres territoires être classés comme fragiles.

« On a deux nouveaux secteurs qui apparaissent en secteur quantitatif fragile. »

Gaël Carré, chargé d'opérations de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *On a deux nouveaux secteurs, les alluvions de Seine au niveau de l'estuaire, au niveau de la région havraise, et l'Eure aval, notamment le secteur Iton, qui apparaissent en secteur quantitatif fragile, ce qui n'était pas le cas en 2019* », poursuit-il. La métropole rouennaise n'est pas épargnée. En 2019, elle était déjà inscrite en secteur quantitatif fragile. « *Là, c'est vraiment confirmé* », appuie Gaël Carré.

La tension est réelle dans le bassin versant de l'[Aubette-Robec](#). « *C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on sait qu'on a plus de pression de prélèvements que ce que la ressource est en capacité de fournir sur le moyen terme, toutes choses égales par ailleurs* », complète-t-il. Aujourd'hui, la situation n'est pas préoccupante. Mais demain ? D'où l'idée de Veolia Eau d'attirer l'attention des industriels et des collectivités sur l'usage de l'eau pour éviter, voire limiter les conflits de ressources en eau.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un travail collectif pour éviter les ruptures d'activité

« *On n'est plus uniquement dans la crise exceptionnelle* », pointe la directrice régionale Veolia Eau, [Amélie Lummaux](#). Elle souhaite enclencher un travail collectif pour éviter les ruptures d'activité demain. Les canicules qui s'enchaînent en 2026 conjuguées à de faibles précipitations cet hiver montrent bien qu'il devient urgent d'agir.

Et Amélie Lummaux d'appuyer : « *On sait qu'une des forces du monde industriel, c'est la capacité de travailler à moyen et long terme.* » Cette matinale constitue une marche essentielle dans la stratégie de demain.

Lire aussi



Sur le port de Rouen, les exportations de céréales bondissent de 61% sur la campagne 2025-2026

Chloé Guerout

3-4 minutes

En bref

Avec 8,4 millions de tonnes exportées, le port de Rouen signe l'une de ses meilleures campagnes céréalières.



© HAROPA PORT/Jean-François Damois

Publié le 18 juillet 2026 - Mis à jour le 18 juillet 2026

Le port de Rouen confirme son rôle de premier hub céréalier français. À l'issue de la campagne céréalière 2025-2026, clôturée le 30 juin, les quatre opérateurs rouennais ont expédié 8,4 millions de tonnes de grains, soit une hausse de 61% par rapport à la campagne précédente (5,2 millions de tonnes). Ce volume dépasse également la moyenne des dix dernières années, établie à 7,4 millions de tonnes.

«La qualité et la quantité étaient au rendez-vous dans l'interland de Rouen. Ce qui a permis aux opérateurs céréaliers de réaliser une campagne parmi les meilleures du port, indique Haropa. Cette campagne a été marquée par une concurrence forte sur le marché international et notamment de la part des pays producteurs de blé de l'hémisphère sud». Haropa conserve plus de 50% des exportations françaises de céréales par voie maritime. Le conflit au Moyen-Orient n'a, par ailleurs, pas eu d'impact significatif sur les flux selon Haropa.

Les blés meunier et fourrager représentent 5,6 millions de tonnes exportées. Les orges atteignent

2,6 millions de tonnes, soit la «troisième meilleure campagne jamais enregistrée pour cette céréale à Rouen». Les graines oléoprotéagineuses et le malt complètent les expéditions avec 600 000 tonnes.

Le Maroc, première destination du blé meunier

La campagne a également été marquée par [l'ouverture d'un nouveau silo du groupe BZ à Petit-Couronne](#), offrant 55 000 tonnes de capacité de stockage supplémentaires et renforçant les capacités logistiques du port.

Le Maroc demeure la première destination du blé meunier avec 2,6 millions de tonnes, devant la Chine (578 000 tonnes) et la Côte d'Ivoire (520 000 tonnes). Au total, les céréales chargées à Rouen ont été exportées vers 41 pays.

« Avec 8,4 millions de tonnes, la campagne 2025-2026 se situe au-dessus de la moyenne décennale du port de Rouen. Cette performance est portée à la fois par les agriculteurs de notre hinterland et l'ensemble des acteurs qui contribuent à la chaîne logistique et commerciale. Ces exportations constituent un atout majeur pour l'économie française », souligne Kris Danaradjou, le directeur général adjoint développement de Haropa.

En Seine-Maritime, quatre projets sélectionnés pour la méthode Notre-Dame

Chloé Guerout

4-5 minutes

Dossier

Présentée en avril par Emmanuel Macron, la méthode Notre-Dame doit permettre d'accélérer des projets industriels jugés stratégiques. En Seine-Maritime, quatre projets ont été retenus dont l'Energy Center de Cabot Carbone, qui a reçu la visite de Sébastien Martin le 13 juillet dernier.



© Capture d'écran Youtube

Publié le 19 juillet 2026 - Mis à jour le 19 juillet 2026

Le 13 juillet dernier, Sébastien Martin, ministre de l'Industrie, était en visite en Seine-Maritime. Son premier rendez-vous était chez Cabot Carbone à Lillebonne. L'Energy Center, porté par l'entreprise, a été désigné comme l'un des 150 projets stratégiques «Notre-Dame». Cette méthode, présentée par le président de la République Emmanuel Macron en avril dernier, doit permettre d'«accélérer les projets industriels stratégiques».

L'entreprise exploite la dernière usine française de production de noir de carbone, une matière première utilisée notamment dans les pneumatiques, les peintures, les encres et les plastiques. Elle bénéficie également du dispositif de soutien à la décarbonation de l'industrie (DECARB-IND).

À Port-Jérôme, Cabot Carbone s'est associé à Engie Solutions pour développer un projet d'Energy Center. Celui-ci prévoit la récupération du gaz résiduaire issu de la fabrication du noir de carbone ainsi que de la chaleur des gaz de combustion des séchoirs.

Concrètement, il s'agit de produire de la vapeur décarbonée. Celle-ci alimentera à la fois le site de Cabot Carbone et plusieurs industriels voisins grâce à la création d'un réseau de vapeur. À terme, le projet doit éviter le brûlage de ces gaz sur le site et permettre d'éviter l'émission d'environ 80 000 tonnes de dioxyde de carbone par an.

Trois autres projets seinomarins retenus

Cabot Carbone n'est pas la seule entreprise seinomarine à recevoir un coup de pouce de l'État. Trois autres investissements du département figurent également parmi les projets retenus.

À Saint-Jean-de-Folleville, le projet d'Eastman prévoit la construction d'une usine de recyclage moléculaire des plastiques, sur la zone de Port-Jérôme II. L'objectif est de recycler des déchets plastiques, notamment les polyesters, aujourd'hui difficiles, voire impossibles, à valoriser.

À Petit-Couronne, le projet DEZiR de Verso Energy prévoit la production de carburant d'aviation durable de synthèse (e-SAF) à partir de dioxyde de carbone biogénique capté à Alizay, dans l'Eure. Cet investissement de 1,3 milliard d'euros vise à accélérer la décarbonation du transport aérien.

Enfin, au Havre, Lhyfe développe une unité de production d'hydrogène bas carbone. En partenariat avec Yara, l'entreprise prévoit de produire plus de 30 tonnes d'hydrogène par jour à partir de 2029.

Data-Concept pilote les flux de la logistique portuaire depuis Le Havre

Aletheia Press

5-6 minutes

Portrait

Basée au Havre, Data-Concept développe des logiciels spécialisés dans la gestion des terminaux portuaires, du transport multimodal et des conteneurs. Son expertise acquise depuis 30 ans l'a solidement assise en France comme à l'international.



Serge Rouxel a repris l'entreprise en 2019. © Aletheia Press / L.Brémont

Publié le 20 juillet 2026 - Mis à jour le 20 juillet 2026

À plus de 30 ans, l'entreprise havraise Data-Concept affiche toujours une belle dynamique. Fondée par Gérard Ménoret puis reprise en 2019 par Serge Rouxel, la société édite Winspot, une suite logicielle dédiée à la chaîne logistique portuaire et multimodale.

Présente en France mais aussi dans plusieurs pays d'Afrique et d'Europe du Sud, notamment en Espagne avec le port de Barcelone, l'entreprise emploie 21 salariés. Son terrain de jeu : la circulation des marchandises entre ports, trains, barges, camions et plateformes logistiques. «La

logistique est un univers extrêmement complexe où interviennent de nombreux acteurs et de multiples modes de transport», résume Serge Rouxel.

Au cœur de Winspot figure un module destiné à la gestion des terminaux multimodaux. Son rôle consiste à suivre le parcours des conteneurs, depuis leur arrivée sur un site jusqu'à leur réexpédition. Le logiciel aide notamment les opérateurs à déterminer où stocker chaque conteneur, comment organiser les zones du terminal ou encore dans quel ordre empiler les unités en fonction de leur date de départ. L'objectif est simple : limiter les manipulations inutiles, réduire les temps d'attente et fluidifier les opérations. Une nécessité dans des terminaux où plusieurs milliers de conteneurs peuvent transiter simultanément.

Caméras, drones et données en temps réel

Pour assurer ce suivi, Data-Concept s'appuie sur un volume considérable de données. Les conteneurs sont identifiés grâce à leur numéro d'immatriculation international tandis que les camions, remorques et équipements sont suivis tout au long de leur parcours. La lecture automatique des informations constitue aujourd'hui un axe majeur d'évolution du secteur. *«La lecture en temps réel par caméra est l'un des grands sujets du moment. L'enjeu est d'optimiser les plans de charge des trains et le positionnement des conteneurs sur les terminaux»,* explique Serge Rouxel.

Caméras intelligentes, portiques de reconnaissance, drones ou encore géolocalisation des conteneurs : les technologies se multiplient pour améliorer la visibilité des flux logistiques. Si la géolocalisation existe déjà, elle reste encore peu répandue dans certaines activités portuaires. Ces outils doivent également composer avec une autre réalité : l'explosion des échanges d'informations entre les différents maillons de la chaîne logistique. *«La difficulté est de traiter cette masse d'informations provenant de sources multiples»,* souligne le dirigeant.

Sécurisation des données et intelligence artificielle

Face à ces enjeux, Data-Concept a choisi de conserver en France le développement de ses solutions logicielles. De leurs côtés, les clients sont de plus en plus attentifs concernant la protection des données. *«Les utilisateurs sont de plus en plus sensibles à la sécurité et à l'hébergement de leurs données. C'est devenu un véritable sujet»,* constate Serge Rouxel.

L'entreprise travaille également sur l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans ses outils. Les pistes explorées concernent aussi bien l'analyse des données logistiques que l'assistance aux utilisateurs ou l'amélioration des indicateurs de pilotage. Avec un enjeu inchangé : accompagner un secteur en mutation permanente, où chaque gain de temps ou d'efficacité peut avoir un impact direct sur la compétitivité.

Pour Aletheia Press, Laetitia Brémont

Seine-Maritime. Au-dessus des flammes : les premières missions dans un hélicoptère bombardier d'eau du capitaine Frédéric Cuissinat

Luc Gallais

6-8 minutes

C'est le genre de mission qui marque une carrière, qui confirme l'engagement d'un soldat du feu, même chevronné. D'autant plus lorsqu'il s'agit de ses deux premières opérations de ce type, et qu'on voit le feu d'une certaine hauteur pour mieux le combattre. Le capitaine [Frédéric Cuissinat](#), [le chef du centre d'incendie et de secours de Saint-Romain-de-Colbosc depuis juillet 2018](#), sapeur-pompier volontaire depuis plus de 35 ans, a vécu des expériences qu'il n'est pas près d'oublier.

"On est impliqué au cœur d'une stratégie globale, avec des attaques massives et rapides sur des incendies"

Dans une période particulièrement propice à des incendies, d'importants moyens, y compris aériens, sont déployés sur différentes bases nationales. Sur le secteur du Centre opérationnel de zone (COZ) Ouest, qui regroupe vingt départements, Frédéric Cuissinat a été envoyé en soutien à l'aéroport de Châteauroux-Déols. Depuis cette base, il a pris place à deux reprises à bord de l'un des deux hélicoptères bombardier d'eau de la Sécurité civile, qui se nomment les Ecureuils.

"On est aux côtés du pilote, un cadre aéronautique sapeur-pompier. De mon côté, je suis là en tant que cadre hélicoptère bombardier d'eau (HBE), qui dispose d'une capacité d'emport de 1 000 litres d'eau. Il faut être constamment en lien avec le pilote pour larguer ou écoper de l'eau, avec le commandant des opérations de secours qui est au sol, ou selon l'ampleur du sinistre avec un officier aéro qui organise l'ensemble des moyens aériens avec une fréquence radio spécifique, détaille le capitaine Frédéric Cuissinat. La coordination est essentielle. On va agir en fonction des objectifs du commandement, avec l'avantage d'avoir ce point de vue différent en hauteur. On est impliqué au cœur d'une stratégie globale, avec des attaques massives et rapides sur des incendies, sur des départs de feu pour éviter des propagations."

Des attaques de jalonnement, sur certains fronts ou des flancs du feu, des attaques de tête, des vols de reconnaissance pour donner plus de visibilité aux sapeurs-pompiers mobilisés au sol et identifier des points sensibles (maisons, habitations, entreprises), les missions sont donc variables. *"On peut être amené à faire un largage de sécurité pour aider des soldats du feu menacés par des flammes, ce n'est pas arrivé."*

[photo]

Des dizaines de largages lors de deux missions

Engagé sur plus d'une semaine, Frédéric Cuissinat s'est envolé à bord d'un des hélicoptères Ecureuils pour deux missions. La première, dimanche 5 juillet, pour un feu de végétation sur les hauteurs de Saint-Haon (Haute-Loire), dans les gorges de l'Allier, qui a parcouru près de 300 hectares. *"Il y avait des terrains très escarpés, difficiles d'accès à pied. On avait des enjeux de sécurité sur un domaine forestier, ainsi qu'un hameau avec des cultures sur pied et des champs, résume le capitaine. Il fallait enrayer la propagation du feu sur un flanc. On a assuré trois rotations de deux heures, avec plus de 40 largages d'eau par hélicoptère."*

"La vitesse de propagation des flammes me marque, tout comme la solidarité du monde agricole"

La seconde, vendredi 10 juillet, pour un sinistre important sur la commune de La Plaine-sur-Mer (Loire-Atlantique), causant d'importants dégâts sur des terrains de loisirs ainsi qu'un camping. *"Nous sommes intervenus pour éviter que des maisons prennent feu, c'est la protection de points sensibles. Il y a eu plus de 30 largages effectués, pour faire baisser l'intensité du feu et permettre aux hommes au sol d'être plus efficaces. La priorité reste la sécurité du personnel et des biens."*



Frédéric Cuissinat était à bord d'un hélicoptère bombardier d'eau de type Ecureuil, qui peut contenir 1000 litres d'eau, lors de deux missions en juillet - DR

L'efficacité des moyens aériens, à l'instar de ceux utilisés dans ces deux cas de figure, ou encore dans d'autres incendies comme celui de la forêt de Fontainebleau, n'est plus à démontrer. *"Les deux hélicoptères de Châteauroux sont allés sur ce sinistre. Ces feux s'étendent très rapidement, d'autant plus avec les sols très secs, estime Frédéric Cuissinat. C'est ce qui me marque, la vitesse de propagation des flammes. Mais aussi la solidarité, vu d'en haut, assez significative, du monde agricole, avec l'utilisation de déchaumeuses ou de citernes pour traiter des lisières. C'est un vrai appui pour nous. J'appelle chacun à être particulièrement vigilant, pour éviter tout risque."* Le sapeur-pompier a été marqué par ces opérations. *"Ce sont des expériences particulières qu'on n'a pas l'habitude de vivre. Mais on est prêt pour ça."*





Le capitaine Frédéric Cuissinat est l'un des quatre sapeurs-pompiers à l'échelle du département seinomarin à pouvoir prendre place à bord d'un hélicoptère bombardier d'eau - Luc Gallais

Le chef de centre d'incendie et de secours de Saint-Romain-de-Colbosc est prêt à répondre à de nouveaux besoins opérationnels cet été.

Pendant cet été, Frédéric Cuissinat s'est mis en disponibilité, sur certaines périodes, afin d'être mobilisé. *"On a une planification jusqu'au 31 août qui est proposée par le centre national de coordination avancée de la Sécurité civile (CNCASC), qui gère l'ensemble des moyens aériens, des hélicoptères aux canadairs. C'est ce centre qui nous appelle, souvent la veille au soir, pour nous engager. A titre d'exemple, je suis mobilisé le 9 et 10 août, ainsi que le 24 et 25 août."* A l'échelle du département, seuls quatre sapeurs-pompiers sont formés pour être cadre hélicoptère bombardier d'eau (aéro 2). Dans un autre Ecureuil, on retrouvait un autre pompier du service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime, le capitaine Christophe Huet. *"On est déjà acculturé en tant que chef de groupe feu de forêt, mais c'est une vraie particularité. Je me suis formé il y a trois ans pour répondre à ces missions. Cette année, en avril-mai, j'ai suivi une formation pour le maintien des acquis, avec des manœuvres sur des feux d'espaces naturels. Un peu comme tous les sapeurs-pompiers qui se forment régulièrement."*

Suspensions d'attouchements sexuels sur un enfant de 4 ans : que s'est-il passé dans cette école privée de Rouen ?

Adrien Filoche

5-6 minutes

Un enfant de 4 ans scolarisé dans une école privée de Rouen confie avoir été victime d'attouchements par deux autres enfants. Sa maman dénonce la réaction de l'établissement.

Sur le même thème

[Ecoles](#)

[Education](#)

[Violences sexuelles](#)

Article réservé aux abonnés



Un enfant de 4 ans scolarisé dans une école privée de Rouen confie avoir été victime d'attouchements par deux autres enfants. Sa maman dénonce la réaction de l'établissement.
(©Adobe Stock/Illustration)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 20 juil. 2026 à 7h04

« **L'établissement a fait comme s'il ne s'était rien passé.** » Sarah* est la maman de Noah*, un petit garçon de 4 ans. Son fils, scolarisé à l'école Sainte-Marie de [Rouen](#), raconte avoir été victime

d'attouchements par deux de ses camarades, également âgés de 4 ans, dans la cour de récréation. La maman, qui a immédiatement alerté de l'incident, reproche à l'établissement son manque de réactivité et notamment d'avoir tenté de minimiser les faits. De son côté, la direction assure « prendre cette affaire très à cœur ».

Son fils victime d'attouchements dans une école à Rouen

« Un soir, au moment de dormir, il m'a dit qu'un tel et un tel, 'ils ont baissé mon pantalon et ont léché mon zizi' », raconte Sarah. Lorsqu'elle lui demande pourquoi les deux enfants ont fait cela, il répond qu'« ils adorent le faire ».

Le vendredi 10 juillet, Sarah appelle la maîtresse et lui explique ce que son fils lui a confié la veille. « Elle m'a dit qu'il y avait eu un incident le 3 juillet et qu'elle avait prévenu les familles concernées. Elle n'avait pas vu mon fils impliqué dans la scène », explique-t-elle.

Remontée, la maman prend ensuite contact avec la directrice de l'établissement. Elles se rencontrent pour faire le point. « Elle a eu des propos très choquants. Elle m'a dit que ce n'était pas très alarmant, que de toute façon, l'école était finie et qu'il n'y avait pas de preuves de ce que mon fils a dit », reproche la maman.

C'est désolant de ne pas avoir eu un e-mail pour prévenir de l'incident. Comment voulez-vous que l'on sensibilise nos enfants si nous ne sommes pas alertés ?

Toujours selon Sarah, la directrice « n'a même pas cherché à savoir ce qu'il s'est passé. Je n'ai pas compris ses méthodes, je suis très en colère ».

La direction de l'établissement répond

Interrogée par *76actu*, la cheffe d'établissement du premier degré assure qu'elle a « suivi le protocole » en recueillant la parole des différentes familles. « On prend ce type de signalement très au sérieux. Les personnes ont été informées. Avec la maman, il y a eu un mélange de deux informations. Je n'ai rien de plus à ajouter », souligne-t-elle.

Interrogé à son tour, Vincent Auffrey, directeur de l'établissement et chef d'établissement second degré indique que l'école a « fait les investigations en interne » suite au signalement. Il ajoute : « La directrice a informé les potentiels élèves impliqués dans l'histoire. On a suivi le protocole pour établir les faits ».

Le chef d'établissement apporte par ailleurs son soutien à l'enseignante en charge des maternelles, qui selon lui « a bien réagi » et qui « n'a pas vu la scène décrite ».

Après visionnage d'une caméra de surveillance de la cour de récréation, nous n'avons rien vu. Rien ne nous permet d'affirmer qu'il s'est passé quelque chose, et rien ne nous permet de dire qu'il ne s'est rien passé.

Vincent Auffrey assure par ailleurs que l'école Sainte-Marie reste « à l'écoute des familles. On doit protéger l'ensemble de nos enfants ».

De son côté, Sarah explique avoir déposé plainte le 11 juillet, « pénalement, je me doute qu'il n'y aura pas de suite, mais c'était surtout pour alerter, faire prendre conscience et pour qu'il y ait une enquête ». La maman a également décidé de retirer son enfant de l'établissement pour la rentrée prochaine.

Près de Tôtes. Drame lors d'une course cycliste : une bénévole décédée après avoir été percutée par une camionnette

Luc Gallais

3-4 minutes

L'épreuve cycliste du challenge Terroir de Caux, dont la quatrième manche se déroulait dimanche 19 juillet sur les routes d'Auffay et Val-de-Scie, a été endeuillée par le décès d'une femme âgée d'une soixantaine d'années. Bénévole lors de cette course, cette sociétaire de l'Auto Club Sottevillais a été percutée mortellement par une camionnette, qui a pris la fuite aussitôt.

- **A lire aussi.** [Le corps de Jocelyne Frechon, disparue depuis le 19 juin, a été retrouvé](#)

"Projetée à une quinzaine de mètres"

Les faits se sont produits aux alentours de 14h10 sur la rue de Brennetuit (route départementale 50), dans le hameau éponyme, situé sur la commune de [Heugleville-sur-Scie](#). La sexagénaire, qui était gardienne d'un carrefour, avait pour mission en tant que signaleuse de sécuriser cet emplacement lorsqu'elle a été heurtée par une camionnette de couleur kaki. *"Elle a été projetée à une quinzaine de mètres de l'endroit où elle était par ce chauffard, déclare Patrice Gillé, vice-président chargé des sports pour la communauté de communes Terroir de Caux, qui organisait l'épreuve cycliste en partenariat avec le Cyclo club Tôtes 3 Rivières. Ce dernier a commis un délit de fuite. Heureusement, plusieurs personnes ont pu apercevoir le véhicule et donner des signalements aux gendarmes."*

La course a été interrompue immédiatement suite à ces faits tragiques et n'a pas repris. Malgré l'intervention de plusieurs cyclistes, qui ont prodigué un massage cardiaque, puis des sapeurs-pompiers qui ont pris le relais, la victime, en arrêt cardio-respiratoire, n'a pas survécu à ses blessures. Elle a été déclarée décédée par un médecin du Smur sur place.

Un homme arrêté à proximité des lieux de l'accident

"Le monde du cyclisme est vraiment une famille. Lorsque des coureurs ont eu connaissance de la description du véhicule, ils ont décidé de faire un tour des environs. Et près de deux heures après les faits, l'un d'entre eux est venu nous voir en affirmant avoir repéré la camionnette", détaille Patrice Gillé. Les gendarmes, des brigades d'Offranville, Tôtes, Bacqueville-en-Caux et Dieppe, après vérifications, ont alors interpellé à son domicile, à un kilomètre des lieux de l'accident, un homme suspecté d'avoir commis les faits. Une information confirmée sur la page Facebook du Cyclo club Tôtes 3 Rivières, qui indique que la personne suspectée d'être à l'origine des faits a été retrouvée.

"Nous sommes meurtris"

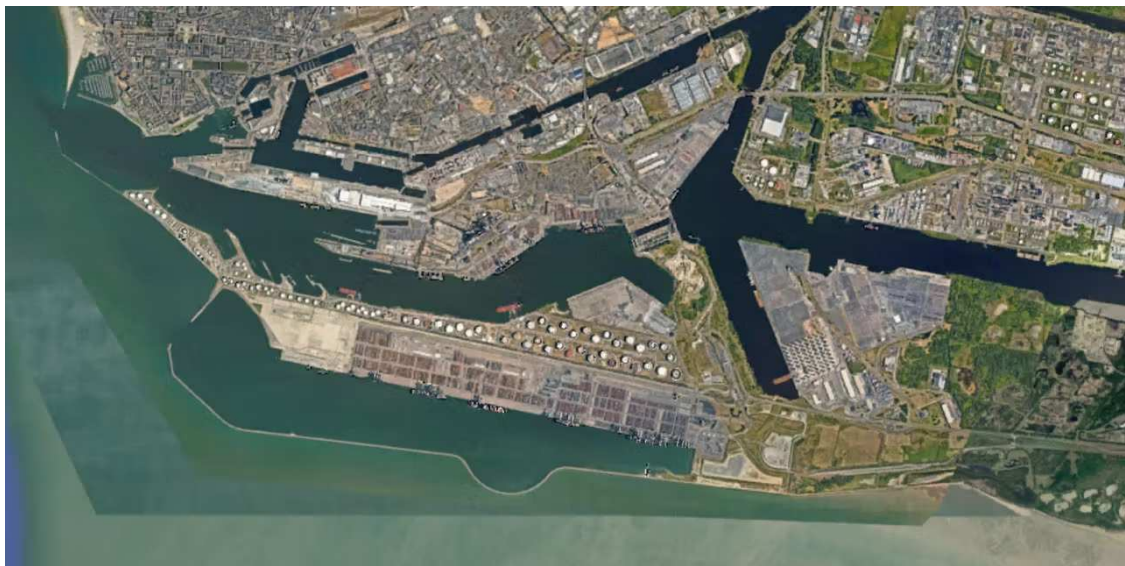
"Les gendarmes ont été très réactifs. C'est un soulagement pour nous qu'ils aient arrêté une personne, mais cela ne rendra pas la vie de cette pauvre bénévole, déclare Patrice Gillé. On insiste lourdement sur les mesures de sécurité pour les coureurs lors des dix manches de ce challenge, grâce à l'action de tous ces gardiens et bénévoles. Cette bénévole nous a régulièrement aidés lors de nos courses, c'était une mordue de cyclisme. Cela nous ronge, nous sommes tous décontenancés, meurtris. Il y a une nouvelle manche dimanche 26 juillet à Royville, est-ce que nous devons la maintenir ? Je ne veux pas donner du crédit à ce chauffard en arrêtant nos épreuves..."

La gendarmerie a ouvert une enquête, menée par la communauté de brigades d'Offranville et la brigade de recherches de Dieppe. Des constatations ont été faites sur les lieux de l'accident par des militaires venus de Rouen.

Le port du Havre, concurrencé par Rotterdam et Anvers, œuvre pour se moderniser et enrayer son déclin

Jonathan Parienté

14–18 minutes



Airbus/Google/Data SIO/NOAA/US Navy/NGA/GEBCO

Par [Jonathan Parienté](#)

Publié le 18 juillet 2026 à 06h00

III Article réservé aux abonnés

Reportage« La ruée sur les ports » (10/16). Situé aux portes de l'Europe du Nord, le port normand souffre des faiblesses de l'industrie française et est pénalisé par les retards du transport fluvial comme ferroviaire au sortir de ses terminaux. D'importants investissements pourraient toutefois changer la donne.

Depuis la vigie qui domine d'une cinquantaine de mètres la Manche, l'estuaire de la Seine et les milliers d'hectares de la zone portuaire, Hervé Perrot tend l'index vers la bouée située à dix kilomètres de la côte, qui marque l'entrée du chenal. « *Nous sommes comme dans la tour de contrôle d'un aéroport. La seule différence, c'est la taille des "mobiles", les bateaux* », dit en souriant le commandant adjoint du port du Havre (Seine-Maritime).

En haut de cette tour de béton, les agents régulent le trafic qui arrive ici, première escale de la « Northern Range », l'autoroute maritime qui joint l'Atlantique – et donc la lointaine Asie – au Nord de l'Europe. Dans la brume d'un jour sans canicule du mois de juin, on distingue à peine au loin ces « mobiles », pourtant des monstres démesurés, piliers de l'économie mondialisée et de la

société de consommation. Peut-être est-ce un pétrolier qui ira débarquer à Antifer, le terminal construit sous les falaises, à vingt kilomètres de là. Ou un vraquier, un bateau de croisière, un porte-conteneurs.

Sa position géographique à l'orée de la « Northern Range » devrait assurer au Havre un rôle de porte d'entrée naturelle vers l'Europe. Cela n'avait pas échappé à François I^{er}, qui en a ordonné la construction, achevée en 1517. L'endroit a évolué au gré des époques, des commerces et des bateaux. « *Tous les cinquante ans depuis la Révolution, ce port s'est réinventé* », résume Antoine Frémont, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, titulaire de la chaire Transports, flux et mobilités durables.

Dernière transformation en date : les quais de Port 2000, gagnés sur l'estuaire en 2006, permettent désormais aux porte-conteneurs, y compris les plus gros pouvant transporter 24 000 conteneurs équivalent vingt pieds (EVP, l'unité de mesure d'un conteneur), d'accoster quelles que soient les marées, sans en passer par les écluses. « *Les navires peuvent entrer jour et nuit dans le port. Entre la prise de pilote et la mise à quai, il se passe moins de deux heures, un temps bien inférieur à Anvers [Belgique], Hambourg [Allemagne] ou Rotterdam [Pays-Bas]* », se félicite le commandant Perrot.

Manifestement, cet atout stratégique ne suffit pas. Ainsi en va-t-il des ports français en général, comme l'a souligné un rapport parlementaire sur leur compétitivité, publié le 7 juillet : « *En dépit des atouts qui les caractérisent, ils n'occupent, dans le paysage européen, qu'un positionnement intermédiaire (...) Leur compétitivité et leurs performances opérationnelles demeurent aujourd'hui restreintes par rapport aux références internationales, dans un contexte d'érosion de long terme de leurs parts de marché.* »

Les auteurs du rapport notent toutefois que le regroupement au sein d'une entité unique, Haropa Port, des ports du Havre, de Rouen et ceux en aval de la Seine jusqu'à Paris, est « *de nature à représenter le début d'un sursaut dans la compétition européenne* ». Si, en 2025, 84,7 millions de tonnes de marchandises ont transité par ces ports (+ 2 % sur un an), dont 3,2 millions de conteneurs EVP (+ 4 %), ces volumes demeurent en effet bien en deçà de ce qu'ils étaient en 2005 (– 10 %). Et ils ne représentent qu'une fraction des volumes dont peuvent s'enorgueillir les grands voisins du Nord Rotterdam, Anvers-Bruges et Hambourg (respectivement 426 millions, 266 millions et 114 millions de tonnes en 2025), en forte hausse depuis le début du siècle, au point d'être désormais saturés.

La cadence ne suit pas

Pour comprendre ce déclin, il faut remonter le fil des quatre dernières décennies. « *Dans les années 1970 et jusqu'au début des années 1980, Le Havre était le deuxième port européen après Rotterdam. Puis le premier a perdu son rôle de hub, tandis que le second s'est renforcé et qu'Anvers a pris de l'ampleur. Ce retard français peut s'expliquer par des problèmes de langue, de culture marchande, d'insertion dans les réseaux internationaux* », retrace César Ducruet, géographe et directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique. Ce que confirme par un euphémisme Benoît Rochet, le directeur général de Haropa Port : « *Il n'y a pas eu de déclin du Havre, mais un moindre essor* [par rapport à ses concurrents]. »

« La fortune du port du Havre – mais aussi de celui de Dunkerque [Nord] ou de Marseille – s’est faite autour de l’industrie des “trente glorieuses”. Jusqu’aux années 1970, il y a eu une explosion des trafics de vrac – le minerai, le charbon et le pétrole », rappelle Antoine Frémont. Depuis, le pays s’est largement désindustrialisé. Quant aux importations de brut, elles sont en forte décrue. Parce que la demande a baissé, mais aussi parce que les entreprises pétrolières ont rationalisé le raffinage autour de grands pôles, au détriment d’installations plus modestes sises au plus près des ports. [En cinquante ans, le nombre de raffineries dans l’Hexagone est ainsi tombé de vingt-quatre à six](#). « Les zones industrialo-portuaires étaient dans une logique nationale, avec un trafic captif. Ce modèle, qui assurait une rente aux ports, n’existe plus », poursuit Antoine Frémont.

Les conteneurs assureront-ils le salut du Havre ? Rares sont les ports qui peuvent accueillir les navires de 400 mètres chargés de 24 000 boîtes, a fortiori sans contrainte de marée ou sans perdre de longues heures de navigation dans les méandres d’un fleuve, comme à Anvers ou à Hambourg, construits sur l’Escaut et sur l’Elbe. Mais la bataille est aussi celle de l’« hinterland », l’arrière-pays connecté au port. « L’hinterland naturel du Havre, c’est l’Ile-de-France, qui est certes l’une des régions les plus riches d’Europe, mais le cœur de la machine industrielle reste la région rhénane. Les industriels sont là où il y a le marché », estime Antoine Frémont.

En 2008, la propriété des terminaux havrais a été transférée à des entreprises concessionnaires, suivant un modèle devenu progressivement la norme dans le monde depuis les années 1990. Parmi celles-ci, les géants du secteur, avides de se diversifier au-delà des mers en contrôlant toute la chaîne logistique, du port jusqu’au consommateur final, sont présents : l’allemand Hapag-Lloyd, le français CMA CGM et l’italo-suisse Mediterranean Shipping Company (MSC).

Les vingt ports les plus exposés au risque climatique

Dommages annuels attendus, en millions de dollars par an, par type d’aléa climatique.

1

Houston

États-Unis

134 M\$/an

2

Rouen

France

98 M\$/an

3

Lázaro Cárdenas

Mexique

93 M\$/an

4

Shanghai

Chine

87 M\$/an

5

South Louisiana

États-Unis

83 M\$/an

6

La Nouvelle-Orléans

États-Unis

79 M\$/an

7

Pusan

Corée du Sud

67 M\$/an

8

Manille

Philippines

66 M\$/an

9

Ho Chi Minh-Ville

Vietnam

63 M\$/an

10

Nagoya

Japon

63 M\$/an

11

Le Havre

France

62 M\$/an

12

Dunkerque

France

59 M\$/an

13

Soyo

Angola

56 M\$/an

14

Ningbo

Chine

53 M\$/an

15

Anvers

Belgique

47 M\$/an

16

Kaohsiung

Taïwan

47 M\$/an

17

Gwangyang

Corée du Sud

46 M\$/an

18

Klaipeda

Lituanie

46 M\$/an

New York-New Jersey

États-Unis

43 M\$/an

20

Yokohama

Japon

38 M\$/an

Cliquez sur un aléa dans la légende pour l'afficher ou le masquer. Le « coût » est une espérance annuelle de pertes : les dommages attendus, en moyenne chaque année, aux infrastructures du port.

Source : [IMF PortWatch — Climate scenarios](#), scénario actuel.

New York-New Jersey États-Unis

Pluie / ruissellement : 8 M\$/an

Premier armateur mondial, ce dernier a annoncé un investissement de 1 milliard d'euros d'ici à 2028 par sa filiale TIL pour tripler sa capacité de transbordement de conteneurs, qui passerait ainsi de 1,5 million à 4,5 millions d'EVP. « *Si MSC met autant d'argent ici, c'est bien pour faire du Havre un hub dans l'Ouest de l'Europe, ce n'est pas pour les beaux yeux de la France* », veut croire une source chez TIL, qui n'est pas autorisée par sa hiérarchie à s'exprimer auprès de la presse. « *C'est un signal extrêmement fort de MSC, qui estime qu'il y a du business à faire ici* », se réjouit pour sa part Benoît Rochet, qui y voit un juste retour des choses après les investissements massifs consentis par la puissance publique (1,3 milliard d'euros entre 2020 et 2025, 1 milliard d'euros prévus d'ici à 2030), en particulier pour développer les accès ferroviaires et fluviaux.

Car cela reste l'un grand point faible du Havre : au-delà de ses terminaux, la cadence ne suit pas, le transport par camion demeurant largement dominant une fois les marchandises à terre.

Aujourd'hui, à peine plus de 20 % des volumes quittent le port par des modes massifiés, à savoir le fret ferroviaire ou le transport fluvial. Pour y remédier et favoriser le transport via la Seine, le port du Havre compte beaucoup sur la construction de la « chatière », un chenal entre Port 2000 et le port fluvial. La digue, qui doit être achevée en 2027, protégera les barges fluviales des fureurs de la mer et leur permettra d'aller directement charger et décharger aux côtés des porte-conteneurs. Jusqu'ici, les opérateurs étaient contraints au « brouettage » : il fallait débarquer les caisses à quai, les acheminer par camion jusqu'au port fluvial pour être chargées sur une barge. Avec cet investissement de 200 millions d'euros supporté par l'Etat, la région, l'Union européenne et les fonds propres d'Haropa Port, les autorités portuaires espèrent doubler la part modale du fluvial.

Le Havre souffre également d'un déficit d'efficacité lorsque les bateaux y font escale. D'après un rapport de 2024 de la [direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités](#), un bateau de taille moyenne (5 000 à 8 500 EVP) y fait escale trente-trois heures, ce qui est comparable aux grands ports de la « Northern Range ». Mais sur des unités plus imposantes, supérieures à 13 500 EVP, l'escale dure soixante-deux heures, contre cinquante et cinquante-sept heures à Anvers ou Rotterdam. Selon, la Banque mondiale, qui calcule chaque année un index de performance des ports (Container Port Performance Index), Le Havre ne se classe qu'au 328^e rang mondial, sur 400 ports étudiés. Sans surprise, les ports chinois, bien plus automatisés, trident les premières places. Toujours selon la Banque mondiale, il faut en moyenne 0,7 minute pour effectuer un mouvement de conteneur en Chine contre 1,4 minute en moyenne dans les ports français.

Optimiser les hectares

Certes, la performance et la capacité des installations havraises croissent, notamment grâce aux nouveaux méga-portiques réceptionnés par TIL à la fin de 2025, mais il reste toujours des hommes – et même prochainement des femmes – pour les manœuvrer. Et poser la question de l'automatisation des terminaux aux travailleurs du port, c'est se confronter à un silence gêné, tant

la question est sensible.

La réforme de 1992 a fait des dockers des salariés des entreprises de manutention alors qu'ils bénéficiaient jusque-là d'un régime d'intermittence. Le pouvoir des dockers s'est certes amenuisé depuis la privatisation de 2008, mais nul ne prend le risque de les contrarier. Ce qui n'est en rien une spécificité havraise. « *Il est réducteur de penser que les ports français soient seuls à être touchés par cette problématique [de grève], comme en témoignent les conflits sociaux survenus au cours des années passées dans les autres grands ports européens : grèves des dockers en Allemagne en 2021 et 2022, mouvements sociaux aux Pays-Bas en 2023 du fait de négociations salariales ou de réformes structurelles* », notent les auteurs du rapport parlementaire sur la compétitivité des ports.

Pour autant, Le Havre pâtit encore d'un « effet mémoire » des grands mouvements sociaux qui ont bloqué les ports, observent l'ensemble de nos interlocuteurs. « *On fait porter aux dockers un costard un peu trop grand pour eux : ils ne sont pas responsables de tous les maux qui ont conduit au déclin du port. Mais il ne faut pas se voiler la face, travailler avec eux reste compliqué, et ça ne nous a pas aidés à avoir bonne réputation* », résume sous le couvert de l'anonymat une source, dans un terminal portuaire.

Lire aussi | [Le Havre, un port en Technicolor](#)

En outre, les ports sont tout autant des gestionnaires de chenaux, de quais ou de bassins que des propriétaires fonciers, qui doivent optimiser leurs hectares pour favoriser le trafic. Le port du Havre, ce sont 10 000 hectares, soit grosso modo la superficie de Paris, qu'il faut valoriser au mieux. « *On reconstruit le port sur le port, c'est ce qu'on a toujours fait* », revendique Benoît Rochet. Depuis la vigie, il désigne, pour illustrer ces propos, le terminal pour les bateaux de croisière en cours de construction, qui remplacera des cuves de produits chimiques. « *Le Havre s'est adapté au charbon, puis au pétrole. Aujourd'hui, il doit s'adapter à l'ère de l'énergie décarbonée. Nous sommes un hub énergétique, et nous entendons le rester* », dit-il.

Quand on pénètre dans la zone portuaire, les vestiges et les promesses de ces trois époques

énergétiques sautent aux yeux. Au loin, les énormes cuves d'hydrocarbure alimentées par pipeline depuis le terminal d'Antifer masquent la vue sur la mer. Plus proches et plus imposantes encore, les cheminées de [la centrale électrique à charbon, à l'arrêt depuis 2021](#), privant au passage le port de 7 millions de tonnes de combustibles qui y transitaient chaque année (et la région, d'une pollution majeure). Tout à côté, ce qu'on pourrait prendre pour des cheminées sont en fait des mâts d'éoliennes offshore de l'usine Siemens Gamesa, qui fabrique ici les gigantesques pales – soit 115 mètres de long – de ces générateurs d'énergie renouvelable, qui seront installés dans les parcs voisins.

Le gain pour Haropa Port comme pour l'économie locale est évident, mais rien ne dit qu'ils soient durables, tant ils sont éloignés de la logique de flux et de rente portuaire que garantissaient le charbon et le pétrole.

[Réutiliser ce contenu](#)

Sécheresse : la Seine-Maritime instaure ses premières restrictions d'eau

Chloé Guerout

~4 minutes

En bref

Face à la baisse des cours d'eau, le préfet de Seine-Maritime place la vallée de la Bresle et le pays de Bray en alerte sécheresse. Des restrictions d'eau s'appliquent aux particuliers, collectivités et entreprises.



© Photo d'illustration Adobe Stock

Publié le 20 juillet 2026

Le préfet de la Seine-Maritime a placé la vallée de la Bresle et les pays de Bray en alerte sécheresse. Cette décision fait suite à la dégradation de la situation hydrologique dans l'est du département, où les faibles précipitations et les vagues de chaleur successives ont fortement réduit le débit des cours d'eau.

Les dernières pluies significatives remontent au mois de mai. Depuis, le déficit pluviométrique observé en juin et début juillet, combiné à trois épisodes de fortes chaleurs, a accéléré l'assèchement des sols et la baisse des nappes phréatiques. Les rivières des secteurs de la vallée de la Bresle et du pays de Bray affichent désormais des débits exceptionnellement bas.

Des restrictions pour les entreprises, collectivités et particuliers

Les arrêtés préfectoraux instaurent plusieurs restrictions. Concernant les professionnels, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont tenues de réduire leurs prélèvements de 5% ou d'appliquer les prescriptions prévues dans leur autorisation. Les industries doivent également reporter, lorsque cela est possible, les opérations générant des eaux polluées. L'arrosage des golfs est interdit entre 8 heures et 20 heures, tandis que l'irrigation des cultures par aspersion est interdite entre 11 heures et 18 heures.

Les collectivités doivent suspendre les usages non indispensables. Sont notamment concernés le lavage des voiries et trottoirs, le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert, le remplissage des plans d'eau ainsi que l'arrosage entre 11 heures et 18 heures. Les travaux en cours d'eau sont également interdits, sauf dérogation, et les manœuvres d'ouvrages hydrauliques sont soumises à déclaration préalable.

Les particuliers ne peuvent plus remplir leur piscine privée, laver leur véhicule hors des stations professionnelles, ni nettoyer terrasses et façades. L'arrosage des jardins est interdit entre 11 heures et 18 heures. Les vidanges de piscines restent autorisées sous certaines conditions.

Les restrictions ne s'appliquent pas lorsque l'eau provient de réserves d'eau de pluie ou d'un système de recyclage. La préfecture prévient toutefois que la situation pourrait continuer à se dégrader dans les prochaines semaines, avec un possible passage d'autres secteurs en restriction.

Seine-Maritime. Sécheresse : deux zones dans le département subissent des limitations des usages de l'eau

Justine Carrère

3-4 minutes

"Les vagues de chaleur et les faibles précipitations de juin et juillet ont fait baisser le niveau des cours d'eau particulièrement dans l'est du département", explique la préfecture de Seine-Maritime dans un communiqué vendredi 17 juillet. La zone 1 "Bresle" et la zone 10 "Bray" (voir la carte) ont franchi le seuil d'alerte, conduisant le préfet à prendre les premiers arrêtés de limitation des usages de l'eau.

- **A lire aussi.** [Seine-Maritime. Vigilance sécheresse autour de l'Epte, dans le pays de Bray.](#)

"Le niveau des nappes modérément bas dans l'est du département"

Selon la préfecture, *"le niveau des nappes est modérément bas dans l'est du département et le long de la Seine".* Il est autour de la moyenne ou modérément haut sur quelques secteurs de la pointe de Caux et du pays de Caux. Les nappes sont toutes en phase de vidange (mars à septembre). Le déficit de précipitation depuis mai, ajouté aux vagues de chaleur, *"a un impact sur le débit des cours d'eau, et particulièrement pour la zone Bray qui ne bénéficie pas d'un soutien de la nappe, et qui est donc toujours très sensible aux périodes de chaleur",* poursuit la préfecture.

Des arrêtés de limitation des usages de l'eau

Au regard des seuils réglementaires, le niveau d'alerte est franchi pour les zones 1 "Bresle" et 10 "Bray" (voir carte). Le préfet de la Seine-Maritime a donc adopté des arrêtés de limitation des usages de l'eau sur les zones concernées. Toutes les consommations d'eau des particuliers et collectivités, non indispensables à la santé et au maintien de la salubrité publique, sont interdites. L'arrosage est aussi interdit sur les heures les plus chaudes de la journée (11h à 18h), laissant une possibilité d'arrosage en journée.



La préfecture de Seine-Maritime a partagé la carte des zones d'alertes concernées par la sécheresse. - Capture d'écran

Quelles sont les autres restrictions ?

Les entreprises hors Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) doivent réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire. Les travaux en cours d'eau sont aussi interdits sauf exceptions soumises à autorisation préalable. Les vidanges de piscines privées sont autorisées sous conditions, les vidanges des plans d'eau sont interdites sauf exceptions. Les manœuvres des ouvrages hydrauliques ayant une incidence sur la ligne d'eau sont soumises à déclaration préalable et les irrigations par aspersion des cultures sont interdites entre 11h et 18h. A noter que *"les mesures de restriction ne sont pas applicables si l'eau provient de réserves d'eaux pluviales ou d'un recyclage"*, souligne la préfecture.

Il est possible que la situation *"se dégrade encore sur ces deux zones (zone 1 "Bresle" et la zone 10 "Bray") et évolue vers une situation d'alerte renforcée dans la ou les semaines à venir"*, prévient la préfecture de Seine-Maritime.

Sécheresse dans l'est de la Seine-Maritime : la préfecture restreint certains usages de l'eau

Matéo Lhernault

4-5 minutes

L'est du département de la Seine-Maritime vient de franchir un seuil d'alerte en raison de la sécheresse des nappes et cours d'eau. La préfecture instaure des restrictions.

Sur le même thème

[Pays de Bray](#)

[Sécheresse](#)

[Vallée de la Bresle](#)



La sécheresse est arrivée dans l'est de la Seine-Maritime ©ML/Le Réveil

Par [Matéo Lhernault](#) Publié le 17 juil. 2026 à 19h40

Il y a quelques jours, la préfecture de Seine-Maritime [nous alertait sur une possible sécheresse](#) à venir en dans l'est du département. La situation a évolué aujourd'hui puisque **le niveau de sécheresse a franchi un nouveau seuil, passant du niveau « vigilance » à « alerte »**. La préfecture a donc instauré des restrictions de certains usages de l'eau en [pays de Bray](#) et dans le secteur de la [Bresle](#).

Peu de précipitations

Chacun peut se faire une idée instinctive sur l'origine de la sécheresse avec **trois vagues de chaleur successives** qui ont marqué la France depuis la fin mai, des vagues de chaleur auxquelles la Seine-Maritime n'a pas échappé. Mais ce n'est pas le seul paramètre qui rentre en ligne de compte pour expliquer le niveau des nappes et des cours d'eau actuel.

Selon les services de l'État, la sécheresse qui sévit est le résultat de **deux saisons de recharge des nappes** (qui s'étend de septembre à mars) **inférieures à la normale**. À ce premier paramètre s'est ajoutée **une période largement déficitaire en précipitations** de début juin à la mi-juillet, correspondant au passage de deux vagues de chaleur. Si la sécheresse sévit enfin dans cette partie du département, alors que le reste de la zone est pour l'instant épargnée, c'est que ses cours d'eau ne sont pas alimentés par la nappe de la craie, les rendant plus sensibles aux épisodes de forte chaleur.

Les restrictions

Tous ces éléments ont donc amené l'est du département à la sécheresse, franchissant les niveaux d'alerte établis par les services de l'État. Les cours d'eau des zones « Bresle » et « Bray » sont **classés aujourd'hui comme exceptionnellement secs**, une situation ne survenant que sur une période **de 10 à 20 ans**.

La préfecture a instauré des restrictions concernant certains usages de l'eau sur les zones concernées en conséquence. « Toutes les consommations d'eau des particuliers et collectivités non indispensables à la santé et au maintien de la salubrité publique sont interdites. », note la préfecture dans un communiqué de presse.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Voici dans le détail les restrictions mises en place :

- le **remplissage de piscines** à usage privé,
- **lavage des véhicules** hors des stations professionnelles équipées de haute-pression ou équipées de système de recyclage,
- le **lavage des voies et trottoirs** et **nettoyage des terrasses et façades** hors collectivités et professionnels, fontaines publiques en circuit ouvert, remplissages de plans d'eau.
- L'arrosage est interdit sur les heures les plus chaudes de la journée (11h à 18h), laissant toutefois une possibilité d'arrosage en journée.

Pour les professionnels, d'autres restrictions sont mises en place : « Les entreprises hors ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) doivent réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire (eau potable, sécurité et sanitaire). Les ICPE doivent réduire leur consommation de 5 % ou suivre les prescriptions sécheresse associées à leur autorisation.

L'arrosage des golfs est interdit entre 8h et 20h, celui des pistes d'hippodromes entre 11h et 20h. », détaille encore la préfecture, qui note encore : « Les mesures de restriction ne sont pas applicables si l'eau provient de réserves d'eaux pluviales ou d'un recyclage. »

Toujours selon les services de l'État, la situation pourrait encore se dégrader et les seuils de sécheresse pourraient basculer vers le niveau « **Alerte renforcée** ». D'autres restrictions seraient alors mises en place.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Alerte sécheresse : les premières restrictions viennent de tomber pour les secteurs Bray et Bresle

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

5-7 minutes

Pas de pluie, de grosses vagues de chaleur : sans surprise, l'alerte sécheresse vient d'atteindre son niveau 1 sur les zones Bray et Bresle. La préfecture communique sur les premières restrictions mises en place... qui en appelleront sûrement d'autres.

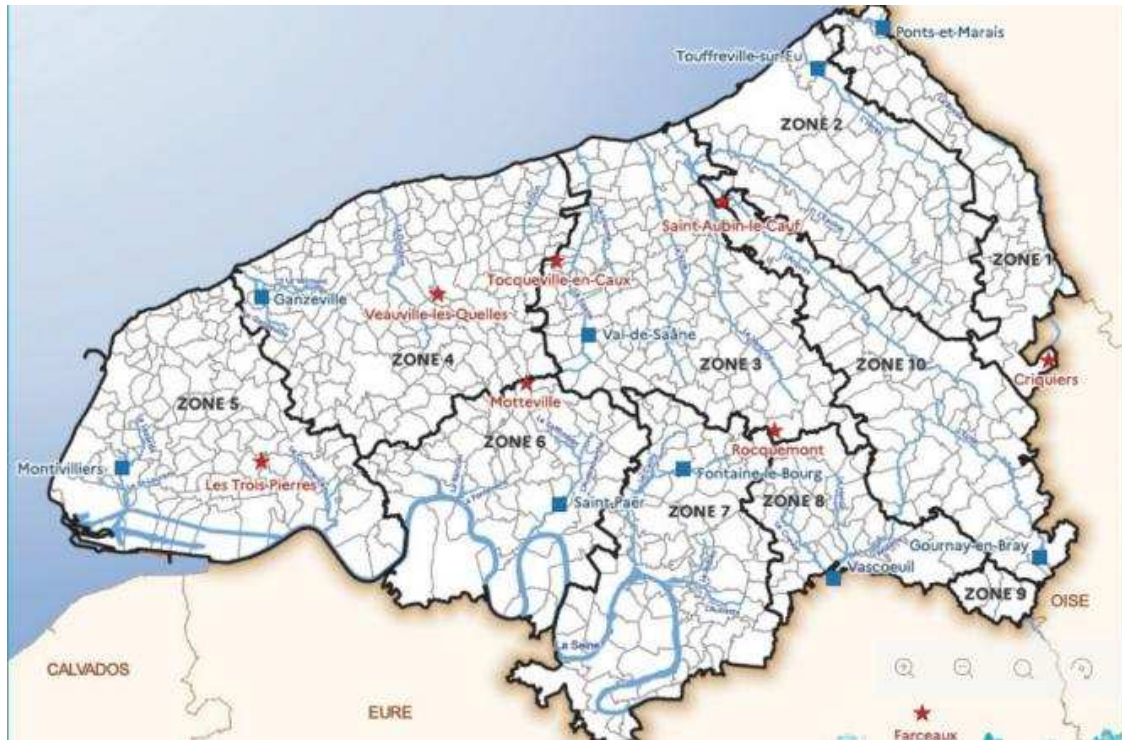
[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par Anne-Sophie Groué-Ruadel

Publié: 17 Juillet 2026 à 17h57 Temps de lecture: 1 min

On s'y attendait, après les récentes annonces de la préfecture, c'est désormais sûr : l'état de la ressource en eau sur les secteurs du pays de Bray et de la vallée de la Bresle nécessite des restrictions et des interdictions.



La carte des zones d'alerte de l'arrêté départemental pris par la préfecture. - Document DDTM de Seine-Maritime

« Les vagues de chaleur et les faibles précipitations de juin et juillet ont fait baisser le niveau des cours d'eau particulièrement dans l'est du département. La zone Bresle et la zone Bray ont franchi le seuil d'alerte. De premiers arrêtés préfectoraux instaurent des limitations d'usages de l'eau », rappelle un communiqué de la préfecture.

Quatre critères sont avancés : les précipitations (les dernières significatives ont eu lieu en mai et sont déficitaires depuis) ; les nappes, dont « le niveau est modérément bas dans l'est du département et le long de la Seine » ; les cours d'eau, impactés par le manque de pluie et les vagues de chaleur, avec un débit « qualifié d'exceptionnellement sec (période de survenance 10 à 20 ans) pour les zones Bresle et Bray » et de « sec (période de survenance 3 à 5 ans) pour les zones Yères, Saône, « Austreberthe et Epte » ; l'humidité des sols, évidemment assez catastrophique.

Piscines, lavages, arrosage... sont concernés

En conséquence, la préfecture a adopté des arrêtés de limitation des usages de l'eau sur les zones concernées. Toutes les consommations d'eau des particuliers et collectivités non indispensables à la santé et au maintien de la salubrité publique sont interdites (remplissages de

piscines à usage privé ; lavage des véhicules hors des stations professionnelles ; lavage des voies, trottoirs et terrasses et façades privés ; fontaines publiques en circuit ouvert ; remplissages de plans d'eau). L'arrosage est interdit sur les heures les plus chaudes de la journée (11 h à 18 h). L'arrosage des golfs est interdit entre 8 h et 20 h, celui des pistes d'hippodromes entre 11 h et 20 h. Les travaux en cours d'eau sont interdits. Les vidanges de piscines privées sont autorisées sous conditions, les vidanges des plans d'eau sont interdites sauf exceptions. Les irrigations par aspersion des cultures sont interdites entre 11 h et 18 h.

À noter : les mesures de restriction ne sont pas applicables si l'eau provient de réserves d'eaux pluviales ou d'un recyclage. Enfin, « *il est probable que la situation se dégrade encore sur ces deux zones et évolue vers une situation d'alerte renforcée* » prochainement, conclut la préfecture.

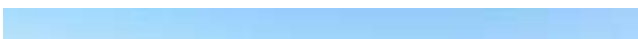
Lire aussi



[Qui est le premier maire des jeunes de Campneuseville ? Rencontre avec Charly Binoist...](#)



[Football – Amical : le FC Rouen s'impose face à un FC Dieppe accrocheur](#)



Tornades : entre histoire et météo, on fait le point sur leur fréquence et intensité dans les départements de Normandie

Claude Maine

12–15 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Des tornades ont sévi en France cette semaine du 14 juillet 2026. En Normandie, qu'en est-il des risques encourus face à ce phénomène météorologique effrayant. On fait le point dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime.

Des tornades ont sévi en France ces jours derniers. [Un phénomène de tornade a été observé au nord de Saint-Etienne \(Loire\), jeudi 16 juillet 2026 en soirée, où deux camions se sont renversés sur l'autoroute A72. Une jeune femme a été emportée par une tornade en plein orage à Saint-Priest-en-Jarez](#), tout proche.

La Normandie est-elle une région soumise aux tornades ? Réponses ci-dessous.

Qu'en est-il de la fréquence des tornades en Normandie ?

Le saviez-vous ? La Normandie fait partie des régions qui subissent un risque élevé de [tornades](#) plus marqué que la moyenne nationale. C'est Keraunos, l'observatoire français des tornades et des orages violents qui le dit. «Avec le Poitou-Charentes, les Pays-de-la-Loire, la Bretagne et jusqu'au Nord - Pas de Calais, la Touraine et l'ouest de la Sologne. Ces régions conjuguent des reliefs très peu marqués, des situations orageuses en toutes saisons, et une exposition privilégiée aux flux perturbés, toutes choses qui permettent de réunir plus souvent qu'ailleurs les ingrédients nécessaires à la formation des tornades.»

En moyenne, Keraunos estime qu'il se produit environ 1 à 3 tornades par an dans le territoire de l'ex-Basse-Normandie et 1 à 2 dans l'ex-Haute-Normandie. Une prédominance hivernale est constatée sur le Cotentin et le Val-de-Saire dans la Manche et sur les côtes Est du Calvados.

[EN IMAGES. Tornade, grêle, inondations... Retour sur les violents orages qui ont frappé la France jeudi soir](#)

Keraunos, l'observatoire français des tornades et des orages violents a cartographié la fréquence des orages par rapport à la moyenne nationale dans chaque région de France. | CAPTURE D'ÉCRAN KERAUNOS

Combien de tornades sont recensées en Normandie ?

Sur la base des recherches menées par Keraunos, «il est raisonnable de considérer que se produisent en moyenne, chaque année, sur le sol français, entre 40 et 50 tornades, l'essentiel d'entre elles présentant des intensités très faibles (EF0) à faibles (EF1)».

Keraunos utilise l'échelle de Fujita améliorée, dans une version qui a été optimisée et précisée pour un usage sur le continent européen, indique l'observatoire français. « L'échelle de Fujita améliorée (échelle EF) comporte 6 niveaux d'intensité distincts : du niveau EF0 (tornade très faible, générant des vents de 105 à 135 km/h), jusqu'au niveau EF5 (tornade violente, générant des vents supérieurs à 320 km/h). »

Le risque de blessés et de tués existe toujours. « Environ 2 % des tornades d'intensité EF0 causent des blessés. À partir du niveau EF2, le risque de décès devient sensible, poursuit Keraunos. Une tornade EF3 sur quatre provoque au moins un décès. Ce ratio monte significativement lorsque l'intensité EF4 est atteinte : seule une EF4 sur trois ne cause pas de décès. «Au niveau maximal EF5, il y a quasi-certitude de déplorer blessés et décès sur le trajet suivi par la tornade.»

«Lire aussi :> [En Normandie, le passage d'une tornade occasionne des dégâts dans plusieurs communes de l'Eure, dans la soirée de samedi 27 juin 2026](#)

Ici, sont recensées les tornades dont l'intensité est significative : soit 7 dans la Manche sur les 23 tornades connues sur la période observée par Keraunos ; 9 sur 27 dans le Calvados ; 6 sur 19 dans l'Orne ; 8 sur 17 dans l'Eure et 6 sur 27 en Seine-Maritime. | CAPTURE D'ÉCRAN KERAUNOS

Y a-t-il eu des tornades d'intensité extrême en Normandie ?

Le 19 août 1845, une tornade EF5 a été enregistrée à Montville (Seine-Maritime). «En début d'après-midi, une tornade meurtrière d'intensité extrême (EF5) dévaste la vallée industrielle de Malaunay et de Montville (Seine-Maritime), poursuit Keraunos. Elle provoque la mort de 75 personnes, écrasées par l'effondrement de plusieurs filatures. À ce jour, il s'agit de la tornade la plus meurtrière recensée en France.»

Six tornades de forte intensité (EF3) ont été recensées en Basse-Normandie. «Parmi elles, [la tornade qui a frappé Le Locheur \(Calvados\) le 4 mars 1912](#), s'illustre par l'étendue des dommages qu'elle a causés (plusieurs milliers de pommiers déracinés, la toiture de l'église du Locheur arrachée...). » Elle a parcouru une trajectoire de 21 km.

Une tornade EF3, à Rânes (Orne), a fait trois morts, le 10 juin 1848. Une autre tornade meurtrière de même intensité touche plusieurs communes du département du Calvados, dont Grainville-Langannerie, le 20 septembre 1973. Une personne est tuée et les dégâts matériels sont considérables.

«Une tornade meurtrière d'intensité modérée (EF2) a frappé la commune de Cardonville, près d'Isigny-sur-Mer (Calvados), le 25 décembre 1999 à 12 h 30. Le phénomène a dévasté une habitation en de plain-pied et tue deux personnes.»

Lire aussi : [REPORTAGE. « Les enfants claquaient des dents de peur » : une tornade ravage ce village normand](#)

Quelle tornade française a parcouru le parcours le plus long ?

[La tornade de Beuzeville \(Eure\), le 23 octobre 2022](#), a parcouru 47 km sur une largeur allant de 200 m à 500 m.

Lire aussi : [« D'un coup, tout a volé » : après une tornade à Beuzeville dans l'Eure, les habitants sous le choc](#)

Ce dimanche-là, vers 16 h, une tornade d'intensité modérée (EF2) traverse 20 communes normandes, et frappe plus particulièrement le sud-est de Beuzeville (Eure). Le phénomène, qui est ressenti par de nombreux témoins, provoque localement [des dégâts importants](#), mais heureusement, aucun blessé sérieux n'est à déplorer.

CARTE. Sécheresse : des centaines de communes normandes en "alerte renforcée", voici les nouvelles restriction

Mélisande Queïnnec

4-5 minutes

Les quelques orages ponctuels et localisés prévus dans les jours à venir en Normandie ne compenseront pas la sécheresse provoquée par les fortes chaleurs de juillet. Ainsi, les préfectures de l'Eure, de la Seine-Maritime et de l'Orne ont publié de nouveaux arrêtés ce vendredi 17 juillet 2026, certains secteurs sont même placés en niveau d'alerte renforcée. Voici ce que ça implique.

Les fortes chaleurs ont eu un impact sur les débits des cours d'eau, de très nombreuses communes de Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne sont ainsi concernées par un important épisode de sécheresse. En Seine-Maritime et dans l'Eure, il concerne 251 communes au total.

Dans l'Eure, le secteur **Iton amont** et **l'Eure moyenne** sont désormais placés en "niveau d'alerte renforcée", indique ce vendredi Xavier Delarue, préfet du département, dans un communiqué. Le niveau d'alerte est maintenu dans les autres secteurs déjà concernés par des restrictions (la Calonne, l'Epte, l'Eure aval et la Risle aval).

En Seine-Maritime, il s'agit des zones 1 (**Bresle**) et 10 (**Bray**) concernées pour la première fois pendant cette vague de chaleur par des restrictions. L'eau n'alimente pas suffisamment les nappes phréatiques (les précipitations sont largement déficitaires), le seuil d'alerte sécheresse a donc été franchi.

Ci-dessous, les communes de **l'Eure et de la Seine-Maritime** concernées par un niveau d'alerte (*en jaune sur la carte*) ou d'alerte renforcée (*en orange sur la carte*) :

Le préfet de l'Eure a précisé, dans son communiqué, réunir mardi 21 juillet le comité ressource en eau fin d'examiner la situation et définir les orientations à prendre. La préfecture de la Seine-Maritime a noté quant à elle que le débit des cours d'eau de référence était qualifié en ce mois de juillet "*d'exceptionnellement sec*".

Voici les restrictions qui s'appliquent aux communes concernées par **le niveau d'alerte** (jaune) :

- Pour les particuliers : arrosage des jardins potagers interdit de 11h00 à 18h00 et interdiction, à toute heure, de laver son véhicule à domicile et de remplir les piscines particulières de plus de 1 m³ (sauf remise à niveau et premier remplissage des piscines dont la construction avait débuté avant les premières restrictions) ;
- Pour les agriculteurs : irrigation et arrosage par aspersion des cultures agricoles interdits de 11h00 à 18h00 ;
- Pour les collectivités territoriales : arrosage des espaces arborés, pelouses, massifs fleuris, et

espaces verts interdit de 11h00 à 18h00. Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées interdit, sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel ;

- Pour les gérants de stations de lavage : passage en mode économique des portiques ;
- Pour les gestionnaires d'installations sportives : arrosage des golfs interdit entre 8h00 et 20h00, arrosage des terrains de sport et hippodromes ;
- Pour les industriels, gestionnaires d'ICPE : mise en œuvre de plans d'action et réduction des prélèvements de 5 % ;
- Pour tous acteurs : arrêt des prélèvements en cours d'eau (sauf cas particuliers).

Les communes concernées par **un niveau d'alerte renforcée** (orange) sont soumises à davantage de restrictions, outre celles précédemment citées :

- Élargissement des périodes d'interdiction de 9h00 à 20h00 d'arrosage des jardins potagers par les particuliers et d'irrigation des cultures par les agriculteurs ;
- Augmentation des mesures de réduction des prélèvements d'eau par les industriels et d'économie sur les golfs.

La sécheresse concerne également l'ex Basse-Normandie. Le département de l'Orne fait également face à une situation hydrologique préoccupante après une absence de précipitations ces dernières semaines. Deux niveaux de restriction ont été mis en place, comme dans l'Eure :

- Les zones d'alerte Avre, Iton, Risle-Charentonne-Guiel et Sarthe sont placées en **alerte** sécheresse.
- Le reste du département est placé en **vigilance** sécheresse.

Pour découvrir les mesures spécifiques à votre commune, selon le niveau d'alerte, vous pouvez consulter le site <https://vigieau.gouv.fr>

"À la fois terrifiant et stupéfiant" : avec la sécheresse et la canicule, l'inquiétude grandit autour des cours

Boris Letondeur

~4 minutes

En Normandie, les cours d'eau atteignent des niveaux critiques après trois semaines de canicule sans pluie. Depuis le 10 juillet 2026, plusieurs bassins versants sont placés en alerte, voire en alerte renforcée, entraînant des restrictions d'usage de l'eau pour les habitants et les professionnels.

"C'est simplement un chemin de randonnée, ce n'est plus une rivière" : devant le lit de la Brillante, affluent de la Sarthe, Jean-Paul Doron est aussi désabusé qu'alarmé. Les pieds au sec dans ce qui est habituellement une rivière, le président de la Fédération ornaise pour la pêche et la protection des milieux aquatiques établit un terrible constat.

"L'eau, en temps normal est au niveau des racines, vous imaginez un peu, se désole-t-il en montrant une souche à 1m50 de hauteur. C'est à la fois terrifiant et stupéfiant. Très clairement, il n'y plus aucune vie ici, même pas de poche d'eau".

La situation des masses d'eau superficielles s'étant nettement dégradée, quatre bassins versants de l'Orne basés dans une diagonale allant d'Alençon à L'Aigle (la Risle, de l'Avre, de l'Iton et de la Sarthe amont) ont été placés en « alerte sécheresse » par la Préfecture.

Une précocité qui inquiète la Fédération départementale de la pêche. *"Sur certains bassins, on est en dessous de 2022. Et on n'est pas arrivé en septembre-octobre qui sont habituellement les mois les plus secs chez nous dans le département de l'Orne"*, se lamente Jérôme Jamet, responsable technique de la Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.

Selon lui, cette situation s'explique par *"les trois semaines de canicule qu'on a pris avec des températures extrêmement élevées, beaucoup de vent et pas de pluviométrie."*

Le département du sud de la région n'est pas le seul à souffrir de la sécheresse. Non loin de là, le département voisin de l'Eure illustre à quel point la sécheresse s'installe durablement en Normandie. Le préfet, Xavier Delarue, avait pris un premier arrêté de vigilance dès le 12 juin, concernant 6 des 15 zones du département. Trois semaines plus tard, un deuxième arrêté plaçait déjà 5 zones en alerte et 4 en vigilance.

La Manche illustre elle aussi l'emballement de la sécheresse en Normandie cet été 2026, peut-être plus encore. Les secteurs du nord-Cotentin et de Sienne-Soulles viennent d'être en "crise sécheresse", le plus haut niveau d'alerte.

"Les usages des douches sur les plages, l'arrosage des jardins des plantations et des massifs fleuris, les terrains de sport une partie des golfs ainsi que les lavages de voitures sont interdits,

détaille Philippe Brugnot, secrétaire général de la préfecture. Les restrictions valent pour les particuliers comme pour les professionnels et les collectivités. Toutefois, des dérogations persistent pour certains agriculteurs maraîchers.

"La sécheresse va continuer, les débits d'eau vont encore diminuer et notre objectif est de limiter la tension en eau. Pour cela, il faut impérativement que l'ensemble des partenaires jusqu'à la fin de la saison estivale limite la quantité d'eau qu'il va utiliser, implore, le secrétaire général de la préfecture.

En effet, le baromètre devrait rester au "très sec" encore un moment. Pour l'heure, rien indique qu'une perturbation durable s'installera sur la Normandie. Ce qui laisse craindre une période compliquée, encore jamais expérimentée dans la région.

Avec Aymeric Danis et Elodie Martinez

Seine-Maritime. 235 martinets noirs recueillis par le CHENE en un mois : assommés par la chaleur, ils tombent des nids

Ghislain Annetta

~2 minutes

Quand les températures grimpent, les animaux souffrent. Même les oiseaux sont bousculés par [ces vagues de chaleur](#) qu'on connaissait peu, jusqu'alors, en pays de Caux. C'est le cas des martinets noirs.

Près de 150 en une semaine

Le [CHENE](#), centre d'hébergement et d'études pour la nature et l'environnement, à Allouville-Bellefosse, près d'Yvetot, en a accueilli 235 depuis le 22 juin. Dont près de 150 en une semaine. Seulement 47 d'entre eux ont pu être relâchés pour l'instant. C'est bien plus que les autres années. *"Ce volatile niche sous les toitures, au ras des gouttières, là où la température est particulièrement élevée. Il se met au bord du nid pour tenter de respirer. Les jeunes, qui ne savent pas encore voler, tombent"*, décrit Didier Féray, son président.

Des oiseaux victimes de traumatisme

Le CHENE précise sur les réseaux sociaux : *"Les quelques rares adultes accueillis étaient, quant à eux, victimes de traumatismes."* Ces oiseaux blessés ou amoindris sont amenés par des particuliers.

Au centre, les martinets affaiblis sont nourris à l'aide d'une bouillie insectivore, souvent de grillons, complémentée en vitamine et oligoéléments.

Échelles, éclairages, bouées : les quais de Rouen vont devenir plus sécurisés

8-10 minutes

Les quais de Rouen, avec des échelles intérieures au quai, très peu visibles. © Radio France - Théophile Pedrola

Diffusé le lundi 20 juillet 2026 à 7h31

Publié le lundi 20 juillet 2026 à 7h31

INFO ICI Normandie. Les quais de Rouen, sur la rive droite, vont être sécurisés dans les semaines à venir, à l'aide de nouvelles échelles, d'un meilleur éclairage et de l'installation de bouées.

Du changement à venir, sur les quais de la rive droite, à Rouen. Ils vont être sécurisés, sur la portion située entre les ponts Guillaume-le-Conquérant et Flaubert, là où se concentrent nombre de bars et d'établissements de nuit. C'est une information révélée par **ICI Normandie**. Cela fait suite à des discussions entre Haropa Port, propriétaire des quais, la mairie et la métropole de Rouen, mais aussi avec les pompiers ou les sauveteurs en mer. Ont aussi pris part aux discussions la famille d'Owen, ce jeune homme de 19 ans décédé après [une chute dans la Seine](#) en octobre 2024, et Nicolas Lamotte, le gérant du So, boîte de nuit présente sur les quais, là où était le jeune homme avant de disparaître. Les échelles vont être changées, l'éclairage revu et des bouées installées.

De nouvelles échelles, bien plus visibles

Les nouvelles échelles, **jaune fluo**, attendent dans les locaux du port de Rouen d'être installées. Elles sont bien plus modernes et plus **visibles** que les précédentes. Elles ne seront plus installées dans le quai, mais **à l'extérieur de la structure**, de quoi être bien plus visibles. Actuellement, il est difficile de voir celles installées, même en plein jour. Elles seront aussi plus longues. Lorsque la marée est basse, actuellement, celles en place **n'atteignent pas le niveau de l'eau**.

"Elles seront plus résistantes et d'une qualité différente, nous confirme Caroline Pisarz Van den Heuvel, cheffe du service territorial d'Haropa Port à Rouen. Nous allons aussi les rapprocher. Avant, il y en avait une tous les 200 mètres, là ce sera plutôt tous les 100 mètres." **19 doivent être installées.**

Elles seront aussi plus visibles grâce à des **spots lumineux** permettant de bien savoir où sont situées les échelles, même si l'on est tombé dans l'eau.

Les nouvelles échelles seront bien plus visibles et plus nombreuses. © Radio France - Théophile Pedrola

Des bouées installées au bord de l'eau

19 bouées seront aussi installées, près des échelles. Elles ne sont pas encore livrées, mais cela ne saurait tarder, assure Caroline Pisarz Van den Heuvel. *"On voulait qu'elles soient d'une **couleur** spéciale, pour être bien visibles même la nuit, qu'elles soient équipées d'un **feu** et qu'elles conservent un **lien** avec le quai. Ainsi, la personne sauvée ne pourra pas partir à la dérive, on pourra **tirer** la corde pour la ramener vers le bord, et cela évitera aussi que certains les jettent dans l'eau pour s'amuser."*

Elle l'assure, le modèle de bouée choisi a fait l'objet de nombreuses discussions, pour choisir le modèle le plus adapté possible aux conditions locales.

A marée basse, les échelles actuelles n'atteignent pas l'eau. © Radio France - Théophile Pedrola

Un éclairage plus efficace

En plus des échelles, éclairées, et des bouées, l'éclairage va devenir plus efficient. Des **spots lumineux** vont être installés au sol pour *"mieux matérialiser le bord à quai"*, précise-t-elle encore. L'éclairage public, lui, a été **rallumé la nuit** sur les quais peu après le drame de la mort d'Owen. Auparavant, ils étaient **plongés dans le noir** autour de 1h du matin.

Les travaux débiteront cet été 2026, jusqu'à l'hiver. Un véritable soulagement pour la maman d'Owen, Tiphany Herbert, qui demandait une telle sécurisation : *"Ce sont des idées que nous avons aussi, nous, données", nous explique-t-elle. "Elles ont été prises en compte. C'est important pour moi. Il est arrivé ça à Owen, c'est **un drame que je ne souhaite à personne** et il faut que tout le monde prenne conscience que cela peut arriver, car Owen était M. Tout le monde. Je veux qu'il soit l'exemple pour que cela n'arrive plus. Cela me tient très à cœur."*

Des aménagements discutés avec les proches d'Owen

Elle a créé, avec sa sœur, l'association "Owen, l'ange des quais", pour œuvrer dans cette direction et éviter d'autres drames. *"Notre première mission, c'était de faire rallumer les quais, indique Jessica Kaiser, la tante d'Owen. Je me souviens, quand on le cherchait, **cette nuit insoutenable**. C'était **inconscient**. On a relevé ce défi-là et on avait fait **une liste avec ce qui n'allait pas**. On a pris du temps pour réfléchir à des solutions éventuelles, on en a discuté avec le port, la mairie, la métropole. Il y a du **soulagement**. On ne veut pas être moralisateurs, juste demander aux gens de faire attention."*

Ces aménagements satisfont également Nicolas Lamotte, le dirigeant de la boîte de nuit le So, là d'où était parti le jeune homme le soir du drame. Il est en lien avec la famille d'Owen : *"Cette zone est un port maritime mais c'est devenu une zone sensible, car commerciale, avec des centaines voire **des milliers de personnes le soir**. Il y a un problème de sécurisation. J'ai toujours eu la **crainte**, en arrivant ici il y a dix ans, du danger de la Seine. Il y a eu le drame d'Owen, il y en a eu d'autres, il était **essentiel** de sécuriser cette zone."*

Ces travaux seront **financés à parts égales** entre Haropa Port, la ville et la métropole de Rouen. Ils seront uniquement réalisés sur la rive droite dans un premier temps. Un point sera fait un an après leur installation pour éventuellement l'étendre, sur la **rive gauche**, ou dans une zone plus grande de la rive droite.

- [Rouen](#)

Une première en France : la Ville de Rouen renonce à l'IA pour ses affiches grâce à un collectif d'auteurs

Blaise Diagne

5-6 minutes

Sur fond noir, un lettrage légèrement en diagonale fait de majuscules de couleurs vives, jaune, rouge ou vert, donne toutes les informations utiles sur la manifestation à venir.

L'ensemble paraît harmonieux, l'impression de dynamisme qui se dégage de l'affiche est certaine. Problème : généré par intelligence artificielle, ce visuel, dupliqué à l'infini ou presque en deux coups de prompt, a inondé les réseaux sociaux en quelques semaines.

Associations, salons de coiffure, garages, bars, particuliers, jusqu'aux collectivités : tout le monde s'y est mis, laissant toute tentative d'originalité au placard.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« On a vu apparaître sur les réseaux sociaux les premiers contenus IA en 2023, mais depuis un an, c'est l'explosion, tout le monde s'y met », relève François.

Le Rouennais suit le phénomène de près, comme son collègue Bruno, de [Sotteville-lès-Rouen](#). Les deux travaillent dans la bande dessinée, coloriste et illustrateur pour le premier, illustrateur, auteur, scénariste et coloriste pour le second.

« Que la ville qui a toujours insisté sur la culture et la défense des artistes s'y mette, c'était fort de café ! »

François, Illustrateur rouennais

« On est en première ligne », dit Bruno. L'image est guerrière ; de fait, avec d'autres artistes-auteurs de la région rouennaise, François et Bruno sont engagés dans une bataille contre cette IA générative qui grignote à vitesse grand V leurs plates-bandes.

Face à ce mastodonte, mieux vaut choisir ses angles d'attaque. Sans cadre législatif sur lequel s'appuyer, ils ne sont pas légion.

Rouen givrée à l'IA

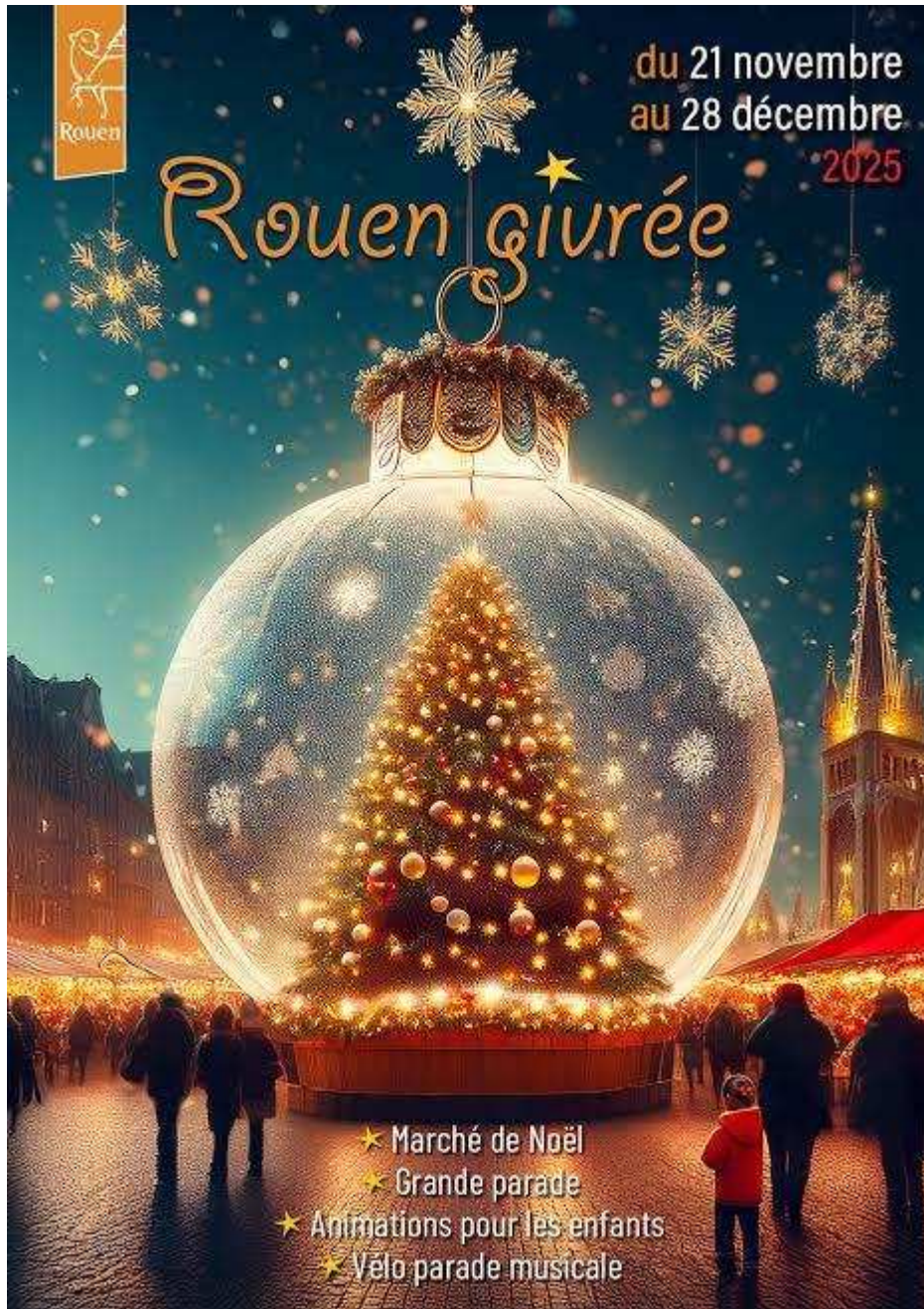
Une occasion s'est présentée à l'automne 2025. En pleine campagne pour les municipales 2026, François, qui a déjà travaillé par le passé avec la Ville de [Rouen](#) – « *l'Armada 2013, puis Rouen-sur-Mer, sur trois-quatre ans* » – tombe sur une vidéo d'un Nicolas Mayer Rossignol futur candidat à sa réélection comme maire.

« Je repère derrière lui une affiche de [Rouen givrée](#) qui m'a tout l'air d'être faite à l'IA, revit-il quelques mois plus tard. Que la fête de l'andouille à Trifouillis-les-Oies le fasse, très bien. Mais que

la ville qui a toujours insisté sur la culture et la défense des artistes s'y mette, là c'était fort de café ! »

L'affiche en question annonce les manifestations. Aucune indication explicite du recours à l'IA – aucune loi n'oblige à cela, au contraire des [photos retouchées à usage commercial de mannequins](#), par exemple.

Pourtant, pour l'œil expert de l'illustrateur, pas de doute possible : « *Tout est flou, rien n'est défini. En zoomant sur les personnages, on aperçoit des défauts morphologiques. Il n'y a pas de perspectives, pas de premier ou de deuxième plan clair.* »



L'affiche annonçant les manifestations de Rouen givrée en 2025, réalisée à partir de l'IA. - Ville de Rouen

Ce choix de la collectivité n'est pas répréhensible. Mieux, il pourrait s'entendre (économie de temps et d'argent public). Voire ? « *Non, on n'est pas d'accord avec ça, bondit Bruno. Mairie de gauche ou pas, le fonctionnement de l'IA s'appuie sur un ratissage de contenus normalement soumis au droit d'auteur, qui est donc complètement bafoué, même si c'est très difficile à*

prouver. »

Son utilisation par un acteur public est donc à ses yeux « *une aberration, au moins sur les plans juridique et éthique – sans parler des conséquences sur l'emploi ou l'environnement* ».

Un collectif « [Autrices & Auteurs Rouen](#) » se constitue dans la foulée, sur l'impulsion de François. « *On se croise en festival ou en Salon, mais globalement, chacun bosse dans son coin, et y aller en ordre dispersé ne servait à rien.* »

Une quarantaine de personnes membres des « *métiers de la création* » – « *des illustrateurs, des graphistes, des comédiens, des réalisateurs, une designeuse textile...* » – se rassemble de manière informelle.

« On est des défricheurs »

Un courrier est adressé début 2026 au maire Nicolas Mayer-Rossignol, lequel débouche sur un premier rendez-vous, le 3 février 2026, avec les services de la Ville de Rouen et de la Métropole Rouen Normandie, avant un second, le 3 juin dernier.

« *Les échanges ont été bons* », informe François. La Ville confirme qu'une charte interne commune aux deux collectivités est en cours d'élaboration, en lien avec le collectif.

« *Avec cette charte, il n'y aura plus d'IA dans leurs visuels* », avancent les deux illustrateurs, qui promettent de rester « *vigilants* » tant que rien n'est acté.

Un tel document, poussé par leur initiative, ce serait, selon eux, une première dans le pays. « *On est des défricheurs*, pose Bruno. *On peut poser les bases pour tout le métier.* »

Politique. Affaire Édouard Philippe : la justice confirme le statut de lanceuse d'alerte d'une ancienne cadre du Havre

Thierry Valoi

1-2 minutes

Le tribunal administratif de Paris a confirmé le statut de lanceuse d'alerte d'une ancienne directrice générale adjointe de la communauté urbaine du Havre. Dans un jugement rendu le 15 juillet, il a rejeté le recours de la collectivité, présidée par Edouard Philippe, qui contestait la décision du Défenseur des droits.

Cette ex-cadre avait alerté dès 2021 sur un possible conflit d'intérêts autour d'un marché public. En 2023, elle avait saisi le Parquet national financier, dont l'enquête a conduit à l'ouverture d'une information judiciaire.

Edouard Philippe visé par une enquête

[Edouard Philippe est visé par une enquête](#) pour des soupçons de détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêts et concussion. Il conteste les faits et se dit innocent.

Le tribunal rappelle que le statut de lanceuse d'alerte protège la personne ayant effectué le signalement, sans préjuger de la réalité des faits dénoncés. La communauté urbaine a également été condamnée à verser 1 800 euros de frais de justice à son ancienne employée.

Le Havre. Affaire Edouard Philippe : le tribunal administratif confirme le statut de lanceuse d'alerte

Luc Gallais

~3 minutes

C'est une défaite judiciaire dans une affaire qui vise indirectement Edouard Philippe. Le tribunal administratif de Paris a conforté, mercredi 15 juillet, le statut de lanceuse d'alerte d'une ancienne haut fonctionnaire du Havre Seine Métropole, [à l'origine d'une enquête du Parquet national financier \(PNF\) menée par un juge d'instruction pour des soupçons de détournement de fonds publics](#). Ce statut, qui permet des mesures de protection, avait été octroyé en janvier 2025 sur avis du Défenseur des droits. La communauté urbaine contestait ce statut et avait saisi, fin 2025, le tribunal administratif de Paris, estimant qu'il avait été signé "*par une autorité incompétente*" et était entaché d'un vice de procédure.

La convention entre la Cité numérique et LH French Tech au cœur de l'affaire

Il s'agit de l'affaire liée à des soupçons de détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêt et de concussion (malversation d'un fonctionnaire) concernant la signature d'une convention d'objectifs pluriannuelle. Celle, signée en juillet 2020, entre la Cité numérique du Havre, notamment par Edouard Philippe, président de la métropole havraise, et l'association LH French Tech, présidée par Stéphanie de Bazelaire, alors adjointe chargée de l'innovation et du numérique pour la Ville du Havre (devenue depuis 2026 conseillère municipale déléguée à la petite enfance, N.D.L.R.). Cette association avait été désignée après un appel à manifestation d'intérêt lancé par la communauté urbaine en mars 2020. Seule candidate, elle devait toucher 2,15 millions d'euros de compensation de service public pour mener des projets. Le conflit d'intérêts "*semble absolument évident*", avait considéré la lanceuse d'alerte, directrice générale adjointe de la communauté urbaine du Havre entre 2020 et 2023. Edouard Philippe a démenti toute irrégularité et se dit "*innocent*".

[A lire aussi : Affaire Edouard Philippe : le tribunal tranche, la lanceuse d'alerte déboutée](#)

Requête rejetée et des frais de justice à régler pour la communauté urbaine

Dans son jugement du 15 juillet, le tribunal administratif de Paris a rejeté la requête formulée par Le Havre Seine Métropole et l'a condamné à verser 1 800 € de frais de justice à son ancienne employée. Fin mai, Édouard Philippe, candidat à l'élection présidentielle de 2027, avait déclaré qu'il ira "*jusqu'au bout*", même en cas d'une mise en examen. "*Aucune décision de justice non définitive ne m'empêchera d'être candidat à l'élection présidentielle.*"

Affaire Édouard Philippe : la requête rejetée, le tribunal maintient le statut de la lanceuse d'alerte

Paris Normandie avec AFP

~3 minutes

Le tribunal administratif de Paris a conforté cette semaine le statut de lanceuse d'alerte d'une ancienne cadre de la communauté urbaine du Havre. Cette dernière est à l'origine d'une enquête du Parquet national financier (PNF) sur des soupçons de détournement de fonds publics visant Édouard Philippe.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le maire du Havre, candidat à l'élection présidentielle, fait l'objet d'une enquête menée par un juge d'instruction pour des soupçons de détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêts et concussion au Havre, à propos d'un marché conclu entre la mairie et une association. Édouard Philippe se défend d'avoir enfreint la loi et se dit « *innocent* ».

« Judith » (prénom modifié), ancienne directrice générale adjointe à la communauté urbaine du Havre, a effectué des signalements dès 2021 sur un conflit d'intérêts présumé visant l'ex-Premier ministre.

Un statut pour lutter contre d'éventuelles représailles ou poursuites

Elle a ensuite dénoncé ces faits en 2023 au PNF, qui a ouvert une enquête et mené des perquisitions. Puis elle a déposé en juin 2025 une plainte avec constitution de partie civile, ce qui entraîne automatiquement l'ouverture d'une information judiciaire.

À sa demande, « Judith » a été officiellement reconnue lanceuse d'alerte en janvier 2025 par le Défenseur des droits. En France, ce statut permet de bénéficier de mesures de protection, notamment contre d'éventuelles représailles ou poursuites.

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, présidée par Édouard Philippe, avait saisi fin 2025 le tribunal administratif de Paris pour faire annuler l'avis par lequel le Défenseur des droits reconnaît la qualité de lanceuse d'alerte de « Judith ». La communauté urbaine affirmait notamment que cet avis avait été signé « *par une autorité incompétente* » et était entaché d'un vice de procédure.

La requête d'Édouard Philippe rejetée

Dans un jugement en date du 15 juillet que l'AFP a pu consulter, le tribunal administratif de Paris a rejeté cette requête de la communauté urbaine et l'a condamnée à verser 1 800 euros de frais de justice à son ancienne employée.

L'avis du Défenseur des droits ne porte que sur la qualité de lanceur d'alerte, pas sur les faits dénoncés par ce dernier, et ne porte donc pas préjudice à la personne visée par le signalement, a estimé le tribunal.

Fin mai, Édouard Philippe avait déclaré qu'il resterait candidat à l'élection présidentielle même s'il devait être mis en examen dans cette enquête du PNF.

Une opération du cœur sans chirurgie ni anesthésie : au CHU de Rouen, les ultrasons remplacent le scalpel

Yves Asernal

~4 minutes

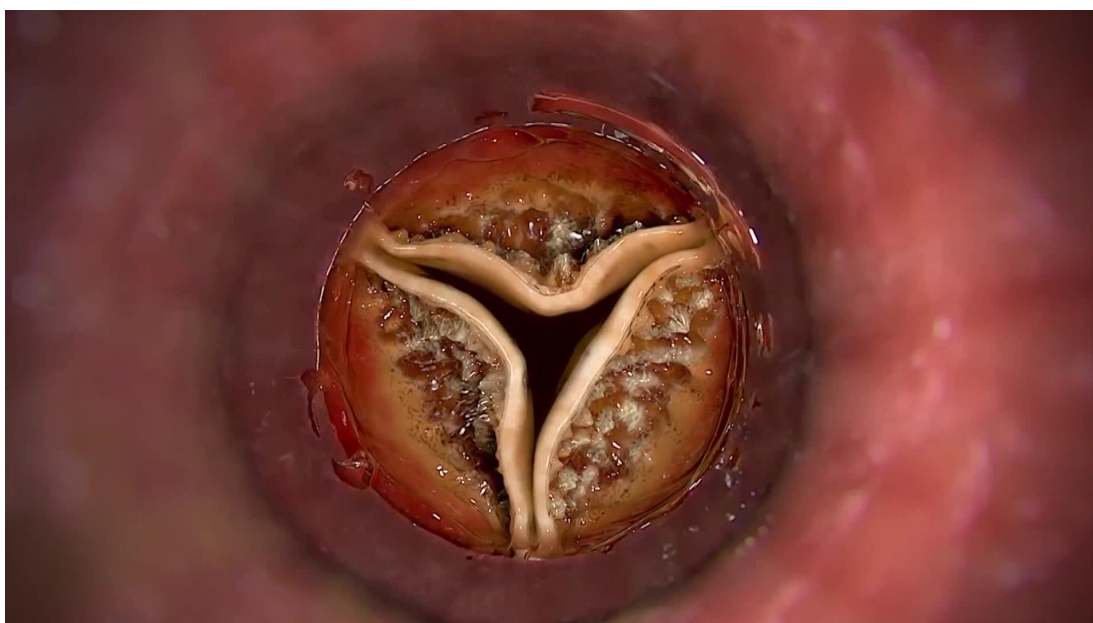
Le CHU de Rouen fait partie des quatre seuls hôpitaux français à proposer une technique inédite pour soigner le rétrécissement aortique. Sans incision, ni implant, ni anesthésie générale... à la place, un faisceau d'ultrasons va venir assouplir la valve du cœur défaillante. Annick, 87 ans, en a bénéficié cette semaine.

Dans la chambre de la patiente, la machine occupe presque toute la place. Au bout d'un bras articulé, un appareil circulaire massif, posé sur la poitrine d'Annick, 87 ans. Sa cible est pourtant minuscule : une zone à peine plus grande qu'un grain de riz, les feuillets de sa valve cardiaque, de fines membranes qui s'ouvrent et se referment à chaque battement pour laisser passer le sang.

Pour l'atteindre, aucun bistouri, aucune incision. Un faisceau d'ultrasons, dirigé à travers la peau, va traiter la valve sans que rien n'entre dans le corps.

Cette scène se déroule au CHU de Rouen, dans le service de cardiologie, le temps d'une seule journée d'hospitalisation. L'établissement fait partie des quatre hôpitaux français habilités à pratiquer cette technique baptisée Valvosoft, développée par la société française Cardiawave. C'est la douzième procédure réalisée à Rouen.

durée de la vidéo : 00h01mn39s



Sténose aortique : la solution sans chirurgie • ©F3 Normandie

Avec l'âge, la valve aortique, celle qui règle la sortie du sang du cœur, se calcifie et se rigidifie. Elle

ne s'ouvre plus assez, le sang peine à passer et le cœur s'épuise à la tâche. Ce rétrécissement aortique, ou sténose aortique est l'une des maladies les plus fréquentes chez les personnes âgées.

Jusqu'à présent, deux solutions existaient : remplacer la valve par une opération à cœur ouvert, ou la remplacer par une prothèse posée grâce à une sonde introduite dans les vaisseaux, une technique appelée TAVI, inventée à Rouen. Mais ces interventions ne sont pas toujours possibles.

"Les thérapeutiques habituelles ne pouvaient pas être appliquées à cette patiente trop âgée pour être opérée sans risques," explique le Docteur Thiebaut Hémerly, cardiologue qui a pris Annick en charge. C'est précisément à ces patients trop fragiles pour une opération ou qui la refusent, que s'adresse la nouvelle technique.

Le principe : un faisceau d'ultrasons de forte puissance est concentré sur la valve malade tandis qu'une échographie guide le tir en temps réel.

Au point de focalisation, ces ultrasons créent de minuscules bulles qui en éclatant pulvérisent le calcaire qui durcit la valve et lui rend une partie de sa souplesse.

Pour Annick, le contraste est saisissant. Là où une opération classique suppose un bloc, une anesthésie générale et plusieurs jours d'hospitalisation, le traitement dure environ une heure. Et Annick repartira chez elle, sans cicatrice, ni prothèse.

Selon le concepteur de l'appareil, 150 000 personnes en Europe et aux USA seraient susceptibles d'être concernées par un tel traitement. Pour l'instant, le marquage obtenu par Cardiawave en décembre 2025 ne concerne que les rétrécissements aortiques sévères chez des patients non éligibles à une opération.

Avec Olivier Flavien

Accouchements décalés, patientes transférées : la maternité du CHU Rouen doit faire face à une activité soutenue

Bradley de Souza

6-8 minutes



Bradley de Souza

Publié le lundi 20 juillet 2026 à 8h08

INFO ICI NORMANDIE - Depuis le début du mois de juillet 2026, la maternité du CHU de Rouen connaît une activité soutenue. Cette situation a conduit le service à transférer deux patientes vers le Belvédère pour leur accouchement et à reporter de quelques heures certains déclenchements d'accouchement.

La maternité du CHU de Rouen connaît une activité soutenue depuis le début du mois de juillet. Entre accouchements programmés et non programmés, elle doit faire face à un nombre important de patientes. Cette situation a conduit le service à transférer des patientes et à reporter de quelques heures certains déclenchements d'accouchement, d'après les informations d'**ICI Normandie**.

Depuis le 1^{er} juillet, la maternité est à 9,5 accouchements par jour, avec **un pic à 16 accouchements** en 24h. "J'ai été hospitalisée pour un déclenchement car j'étais post-terme et comme il y avait a priori beaucoup de femmes post-terme, on ne pouvait pas toutes être déclenchées en même temps et donc moi j'ai pas été déclenchée le jour et j'ai été hospitalisée parce que tout allait bien pour moi, ni le lendemain", explique Claire, qui a été impactée par cette situation.

Pas de place en salle de naissance

"Le mercredi matin, on m'a dit que **je serais déclenchée dans la journée** mais qu'on attendait qu'il y ait de la place en salle de naissance parce qu'elles étaient blindées", poursuit la Rouennaise. La maternité du CHU de Rouen est composée **de six salles de naissance** et de trois salles de pré-travail.

"À ce moment-là, je me suis mise en travail naturellement. J'ai commencé à avoir des contractions et on m'a emmenée dans une de ces salles de prétravail. Quand je suis arrivée, la sage-femme m'a dit qu'il n'y avait **pas de place en salle de naissance** et que si le travail était très rapide, que le bébé décidait d'arriver tout de suite, je serai obligée d'accoucher dans cette salle-là et qu'il n'y **aurait pas de péridurale**, donc c'était un petit stress avant l'accouchement", raconte-t-elle.

Une situation "exceptionnelle"

La suite sourit à Claire puisqu'une salle de naissance se libère assez rapidement. *"J'ai été accueillie en salle de naissance, j'ai eu la péridurale. Tout s'est bien passé finalement. Les sages-femmes se sont excusées plusieurs fois, on sentait que **la situation était exceptionnelle**. Je me suis quand même bien sentie accompagnée. Je n'ai pas ressenti qu'elles n'ont pas été là pour moi, au contraire elles ont essayé au maximum d'être aux petits soins"*, complète cette désormais jeune maman.

*"Cette situation était connue à l'avance du fait du nombre **de patientes suivies sur l'établissement** et de leur date prévue d'accouchement"*, explique dans une réponse écrite transmise à **ICI Normandie**, Anne Bourdon, sage-femme coordonnateur en maïeutique dans le service de gynécologie-obstétrique. *"L'équipe médicale et paramédicale a pris en charge les patientes de façon adaptée, comme habituellement sur une maternité, de niveau 3, où l'activité est **toujours fluctuante et peu programmée**."*

Dans le détail, à cause de cette activité soutenue, **deux patientes** ont été transférées au centre hospitalier du Belvédère à Mont-Saint-Aignan *"avec leur accord et celui des équipes médicales"*, insiste Anne Bourdon. Le CHU de Rouen et la maternité du Belvédère font partie de la fédération médicale interhospitalière et procèdent régulièrement à ce type de transfert *"qui sont organisés sans difficulté"*.

Des déclenchements reportés

Pour les femmes dont la grossesse est arrivée à terme, certaines ont vu **leur déclenchement reporté de quelques heures** *"du fait de cette activité intense"*, ajoute le sage-femme coordonnateur en maïeutique. Elles ont été tout de même prises en charge dans l'unité de grossesses pathologiques (UGP), sous surveillance, et les déclenchements se sont faits par ordre d'urgence, **toujours d'après nos informations**. *"Ces reports ont été faits toujours **de façon sécuritaire**, avec des patientes qui ont bénéficié d'une surveillance médicale adaptée et d'une prise en compte de leurs projets personnels"*, précise le CHU de Rouen.

En 2025, la maternité du CHU de Rouen a accueilli 2 757 naissances, soit 40 de plus qu'en 2024. La maternité du CHU de Rouen est l'une des **deux maternités de type 3** du département de la Seine-Maritime, avec celle du Groupe hospitalier du Havre, c'est-à-dire qu'elle prend en charge **les grossesses à risque**, dès qu'il y a une complication très grave (hémorragie, ralentissement du rythme cardiaque fœtal ou une prééclampsie, une hypertension très grave). Elle dispose d'une **réanimation néonatale**, en plus d'un service de néonatalogie.

Il n'y a pas de maternité de type 3 dans le département de l'Eure.

- [Naissance](#)
- [Hôpitaux](#)
- [Femmes](#)
- [Santé publique](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Bolbec. Hydrogène : les premiers travaux de la plateforme pédagogique lancés au lycée Coubertin

Luc Gallais

4-5 minutes

Difficile, pour le moment, d'imaginer concrètement à quoi va ressembler cette plateforme pédagogique autour de l'hydrogène. Les premiers travaux de terrassement viennent seulement de débuter, mercredi 15 juillet, à l'arrière du lycée des métiers de l'industrie Pierre-de-Coubertin.

Des premiers élèves accueillis en janvier 2027

Cette [H2 Académie, un projet porté depuis plusieurs années par Caux Seine agglo avec le soutien d'un consortium d'organismes \(industriels et institutionnels\), dont la première étape a été le lancement d'un BTS maintenance des systèmes énergétiques et fluidiques au lycée Coubertin](#), va se concrétiser d'ici janvier 2027. Il s'agit de développer la formation des jeunes autour de l'hydrogène.

Les premiers élèves de Bac professionnel et de BTS, des lycées Coubertin mais aussi Robert-Schuman au Havre et Georges-Dumézil à Vernon, pourront suivre des modules de formation autour des technologies liées à l'hydrogène décarboné et compléter leurs compétences dans leur cursus industriel. *"Les enseignements viendront enrichir des parcours existants dans des domaines tels que la maintenance industrielle, le pilotage des procédés ou encore la chaudronnerie"*, explique Caux Seine agglo. D'ici là, deux bâtiments modulaires, réalisés par l'entreprise locale Martin Calais, seront installés en novembre prochain pour accueillir une salle de formation ainsi qu'un plateau technique dédié à l'apprentissage des technologies hydrogène.

Des besoins dans une filière en développement

L'objectif de ce plateau technique est de former les futurs techniciens aux besoins d'une filière en plein développement compte tenu, notamment, de la future unité Normand'Hy d'Air Liquide, dont la construction s'achève prochainement sur la zone industrielle de Port-Jérôme, à Saint-Jean-de-Folleville.

"La H2 Académie proposera des outils de formation de dernière génération afin de favoriser une approche concrète et immersive des technologies hydrogène. Réalité virtuelle, réalité augmentée, maquettes interactives et équipements pédagogiques permettront aux étudiants de se familiariser avec les usages de cette énergie dans des conditions proches de la réalité industrielle", poursuit l'agglo. Quatre grands modules de formation seront mis en place : l'acculturation à l'hydrogène et à ses usages, la compréhension des installations, leur conduite et le diagnostic des dysfonctionnements, la maintenance des principaux équipements et enfin la gestion des situations d'urgence et l'application des règles de sécurité.

Un investissement d'1,25 million d'euros, en majorité financé par l'Etat

Pour cette H2 Académie, porté par le Campus d'excellence international normand des énergies (CEINE) et retenu en 2022 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Compétences et métiers d'avenir" de France 2030, Caux Seine agglo a noué de nombreux partenariats. Les contenus pédagogiques ont été élaborés en collaboration avec les équipes de l'Éducation nationale, et six industriels sont engagés dans le développement de la filière hydrogène : Air Liquide, GRDF, Siemens Energy, Qair, Lhyfe et Air Products. Autant d'entreprises qui ont engagé des démarches dans la décarbonation de leurs activités.

Pour aménager ce futur plateau technique, un investissement de 1,25 million d'euros est budgété. Caux Seine agglo bénéficie de financements à hauteur de 80% par l'État, soit plus d'1 million d'euros, dans le cadre du programme France 2030, opéré par la Caisse des dépôts.

Pollution du fleuve Bresle : des collégiens de Gamaches et Eu enquêtent sur les microplastiques

Benoît Doyen

7-9 minutes

Pendant plusieurs mois, des collégiens de Gamaches et d'Eu ont étudié les microplastiques de la Bresle. Leurs conclusions pourraient changer les regards sur le fleuve.

Sur le même thème

[Education](#)

[Pollution](#)

[Vallée de la Bresle](#)

Article réservé aux abonnés



La pollution de la Bresle a été passée à la loupe. ©Photo fournie par l'établissement

Par [Benoît Doyen](#) Publié le 19 juil. 2026 à 20h46

À première vue, le **fleuve Bresle** semble couler paisiblement entre les saules, les prairies et les

villages qu'il traverse. Pourtant, sous l'apparente tranquillité de son eau claire et de ses berges verdoyantes pourrait circuler **une pollution** qui s'étend toujours plus et qui se place au centre de nombreuses préoccupations : les **microplastiques**.

C'est cette réalité qu'ont explorée tout au long de l'année scolaire qui vient de s'écouler des élèves des **collèges Louis Juvet** de [Gamaches](#) et **Louis-Philippe** d'[Eu](#), en participant au projet **Plasma**. Durant plusieurs mois, ils ont adopté la démarche de **véritables chercheurs** collectant des données inédites sur le fleuve, **analysant** leurs résultats et les confrontant à ceux d'autres territoires français comme **Mayotte**.

Des collégiens chercheurs

À l'origine *Plasma* est un programme scientifique développé par des chercheurs du **Mediterranean Institute of Oceanography** (MIO) pour mieux comprendre l'origine des plastiques retrouvés dans le lagon de Mayotte. L'idée est simple : **associer les habitants**, et notamment les élèves, à la recherche scientifique afin de **multiplier les observations** tout en **sensibilisant** les jeunes aux enjeux environnementaux.

C'est exactement le même principe qui a été adapté à la vallée de la Bresle. **Quatre classes** ont pris part au projet : Les **5e** Moorea et **3e** Meitner du collège Louis Philippe, et les **4e1** (Segpa) et **4e6** du collège Louis Juvet.

Chacune a accompli des missions bien précises : **prélèvement** d'échantillons, **traitement** des données ou **enquête** auprès du public. « Nous, chercheurs, nous n'aurions jamais accès à toutes ces informations sans les élèves » rappellent d'ailleurs les scientifiques encadrant le projet. « Ils deviennent **des passeurs** entre leur territoire et la recherche ».



Quatre classes des collèges de Gamaches et Eu ont pris part au projet. ©Benoit Doyen

Les pieds dans la Bresle

Le travail a commencé, bien évidemment, **sur le terrain**. Munis d'un protocole élaboré par les chercheurs de l'Institut de Recherche pour le Développement (**IRD**), les collégiens se sont rendus au bord de la Bresle pour effectuer leurs prélèvements. À l'aide de dispositifs surnommés **des**

danseuses, consistant en tubes de PVC équipés d'un tissu filtrant, ils ont filtré plus de **150 litres d'eau** par groupe afin de récupérer les particules plastiques invisibles à l'œil nu. Une autre session a eu lieu **sur la plage** de [Mers-les-Bains](#), où les élèves ont recherché microplastiques, mésoplastiques et microplastiques dans le sable et les galets, avant de trier, classer et analyser chaque déchet retrouvé.

De retour en classe, place aux calculs, aux graphiques et aux **interprétations** pour classer les différents types de plastique, évaluer leur état de dégradation et chercher à comprendre leur origine.



L'eau de la Bresle a été filtrée pour mesurer sa teneur en microplastiques. ©Photo fournie par l'établissement

Une rivière propre ?

Les résultats de ce travail au long cours ont été présentés lors d'une **restitution** organisée il y a quelques jours, à la fin de l'année scolaire 2025-2026. À travers des **affiches**, des **graphiques** et des **présentations orales**, les collégiens ont dévoilé les conclusions de leurs recherches. Et l'une d'elles a particulièrement retenu l'attention :

Malgré son apparence paisible, la Bresle pourrait transporter des millions de microplastiques chaque heure.

Une extrapolation réalisée à partir des prélèvements effectués par les élèves, qui les a eux-mêmes surpris. « Nous pensions qu'il y aurait moins de microplastiques dans le fleuve. Nous avons été **choqués** du nombre calculé en une heure ».

Une autre équipe a quant à elle montré que **les fibres** représentent plus de la moitié des particules

observées, devant les fragments dégradés, les films plastiques ou les granulés.

Les collégiens avancent alors une hypothèse : une partie de ces fibres pourrait provenir des **textiles**, rejetés notamment **lors des lavages**. Au fil de leurs analyses, ils ont également appris à **différencier** les plastiques récents des plus anciens, à reconnaître les particules usées par leur séjour prolongé dans l'environnement ou, au contraire, celles issues de pollutions plus récentes.



Des prélèvements ont aussi été effectués sur la plage de Mers-les-Bains. ©Photo fournie par l'établissement

Comprendre le contexte

L'originalité du projet réside aussi dans son approche des **sciences humaines** : les élèves ne se sont pas contentés de mesurer la pollution, ils sont aussi allés à la rencontre des habitants pour comprendre **leurs usages** de la rivière et leur **perception des déchets**. Une enquête anthropologique qui permet aux chercheurs de replacer les résultats scientifiques dans leur contexte.

À Mayotte, par exemple, où la rivière sert parfois à faire la lessive ou la vaisselle faute d'accès à l'eau, les pratiques sont très différentes de celles observées dans la vallée de la Bresle. Comparer ces territoires permet alors de mieux comprendre **l'origine des pollutions**, et de distinguer ce qui relève des comportements locaux de ce qui est transporté par les courants.





Les prélèvements ont été analysés, comparés et interprétés par les élèves. ©Photo fournie par l'établissement

Des données qui intéressent vraiment les chercheurs

Au-delà de l'aspect pédagogique, les données recueillies présentent un véritable **intérêt scientifique**, qui dépasse largement les murs des deux établissements scolaires. Elles viendront enrichir les travaux menés sur le transport des plastiques dans les rivières et les océans. Pour les chercheurs, connaître les quantités de microplastiques charriées par chaque cours d'eau est indispensable pour mieux comprendre leur dispersion **à grande échelle**.

Les choses ne s'arrêteront d'ailleurs pas là, puisque l'expérience s'étant révélée concluante, il a d'ores et déjà été décidé de **la faire perdurer** pour une nouvelle année scolaire à partir de septembre. Le travail pourrait cette fois se tourner vers les démarches possibles de **sensibilisation**, et un autre établissement scolaire, le **collège Joliot Curie** de Mers-les-Bains, pourrait se joindre au programme.

En attendant, les collégiens de Gamaches et Eu auront appris, en quelques mois, à manier des protocoles scientifiques, à interpréter des données, à présenter leurs résultats devant un public... mais surtout à **regarder autrement** une rivière qu'ils pensaient connaître.

Derrière son apparente limpidité, la Bresle leur a révélé une pollution invisible, mais bien réelle. Et peut-être, aussi, leur a donné **le goût de la recherche**...

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Sur le campus de Rouen, près de 7 millions d'euros investis pour moderniser une résidence étudiante

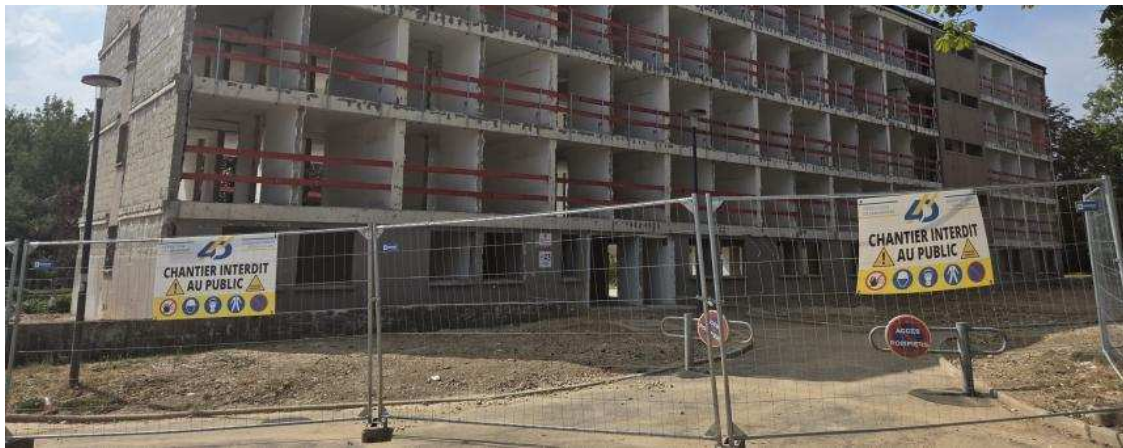
Claire Boubert

6-8 minutes

Le Crous Normandie engage une transformation majeure de la résidence Panorama de Mont-Saint-Aignan. Un chantier à 6,8 millions d'euros qui doit permettre d'adapter les logements étudiants aux critères du 21^e siècle.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





La fermeture de la résidence, prévue pour deux années universitaires, réduira temporairement l'offre de logements étudiants. - PND



Par Claire Boubert

Publié: 17 Juillet 2026 à 18h01 Temps de lecture: 2 min

C'est un bâtiment d'une autre époque qui va laisser place à une résidence pensée pour les étudiants d'aujourd'hui. À [Mont-Saint-Aignan](#), le bâtiment Jehan Ango de la résidence Panorama s'apprête à entrer dans une vaste transformation à 6,8 millions d'euros, soutenue par la Région Normandie via le Fonds européen de développement régional (FEDER).

Le bâtiment, qui compte aujourd'hui 156 logements, va être entièrement repensé. Désossée jusqu'à sa structure, la résidence laissera place à 46 T1, 84 chambres « confort » et sept logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Une transformation devenue nécessaire pour Christine Le Noan, directrice générale du [Crous Normandie](#). « *La résidence était conçue d'une manière qui n'est plus adaptée aujourd'hui. Cela correspondait à une autre époque* », explique-t-elle.

Fin du chantier prévue fin 2028

Cette opération illustre aussi les contraintes liées à la transformation de structures vieillissantes. « *Réhabiliter un bâtiment existant peut parfois coûter davantage qu'une construction neuve. Il faut composer avec l'existant, les contraintes architecturales et techniques* », rappelle la directrice générale du Crous.

L'objectif est désormais de proposer des logements plus confortables, plus accessibles et plus performants sur le plan énergétique. Les travaux préparatoires, avec le désamiantage et les contrôles techniques, sont déjà engagés. La livraison est attendue pour fin 2028.

La fermeture de la résidence, prévue pour deux années universitaires, réduira temporairement

[l'offre de logements étudiants.](#)

Le Crous assure avoir anticipé cette période en réorientant les étudiants vers d'autres résidences, notamment grâce à un partenariat avec l'école de commerce Neoma. « *Nous avons travaillé en amont pour que cette transition se passe au mieux* », assure Christine Le Noan.

Un financement décisif

L'opération est financée à hauteur de 2,65 millions d'euros par la Région Normandie via le FEDER, et de 4,15 millions d'euros par le Crous Normandie.

Pour le Crous, cette enveloppe constitue un levier très important pour accélérer la rénovation de son parc étudiant. « *C'est une grande étape dans notre partenariat avec la Région autour d'un financement du FEDER consacré à l'habitat étudiant* », souligne Christine Le Noan.

Au-delà de Mont-Saint-Aignan, ce financement doit permettre au Crous de dégager de « *nouveaux moyens pour rénover d'autres résidences* », alors que le parc de logements étudiants se fait de plus en plus vieillissant.

Un enjeu qui dépasse Mont-Saint-Aignan

Le chantier d'Ango illustre une ambition plus large pour le Crous Normandie, celle de moderniser un parc étudiant encore marqué par des bâtiments usés.

La même dynamique se retrouve au Havre, où la restructuration et l'extension de l'Hôtel des Gens de Mer représentent un investissement total de 12 millions d'euros, soutenu par plus de 4,35 millions d'euros de fonds FEDER.

Cette fermeture temporaire a également renforcé les tensions sur le logement étudiant à Rouen. « *Le logement reste l'une des principales difficultés rencontrées par les étudiants* », reconnaît Christine Le Noan. Pour y répondre, le Crous poursuit la modernisation de son patrimoine, entre travaux d'entretien et réhabilitations d'ampleur.

Au-delà des résidences, cette stratégie participe aussi à l'attractivité universitaire de la Normandie. Proposer des logements adaptés et de qualité est, pour la directrice générale du Crous, un « *élément essentiel pour accompagner les étudiants dans leur parcours* ».

Lire aussi



Assassinat du père Hamel : 10 ans après l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray, une campagne d'affichage et un

Mélisande Queïnnec

4-5 minutes

Dans une semaine auront lieu les commémorations des 10 ans de l'assassinat terroriste du père Jacques Hamel, tué dans son église de Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime). La ville et la paroisse se préparent à lui rendre hommage. Une exposition sur sa vie est par ailleurs d'ores et déjà visible dans le jardin du presbytère de la commune ainsi qu'à la cathédrale de Rouen.

Pour les croyants, la messe du 26 juillet 2026 prochain, à Saint-Étienne-du-Rouvray, sera toute particulière. Elle sera d'ailleurs retransmise par l'émission Le Jour du Seigneur.

Dix ans plus tôt, à cette même date et dans cette église, le père Jacques Hamel était en effet assassiné par deux jeunes terroristes islamistes, Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean, abattus par les forces de l'ordre après les faits.

Pour ne jamais oublier le père Hamel, la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray a notamment lancé une campagne d'affichage. Un hommage républicain, avec des citations inspirantes des *Misérables* de Victor Hugo.

"On est parti sur l'idée de la résilience. L'utilisation du ciel, c'est l'idée d'ouvrir les horizons. On est tous égaux face à un paysage, à un ciel", détaille Aurélie Mailly, graphiste à la mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Mais ce n'est pas le seul hommage prévu. L'église est petite ; il pourrait être difficile d'y accueillir tous ceux qui souhaitent commémorer la mémoire du prêtre. Alors, une exposition, proposée par la paroisse, est visible dans la cour du presbytère où il vécut, les photos ont été choisies par la famille et les amis de Jacques Hamel.

C'est ouvert à tous. Évidemment, pour la paroisse, c'est un gros événement et qui réveille des choses. J'ai l'impression que c'était hier. C'est toujours très vivant, toujours très vif et toujours très présent.

Linda Dupré, déléguée pastorale de la paroisse de Saint-Étienne-du-Rouvray

L'exposition ("[Vie et ministère du Père Jacques Hamel](#)"), en deux parties, invite également les nombreux visiteurs français et étrangers à se rendre à la cathédrale de Rouen, où ils peuvent retrouver, cet été, cette évocation de la vie du prêtre de 85 ans, victime du terrorisme.

Le 26 juillet prochain, outre la messe, une cérémonie officielle sera rendue afin de rendre hommage au père Hamel, devant la stèle de la paix et de la fraternité, place de l'église. L'édifice sera par ailleurs rebaptisé au nom de Jacques Hamel.

Joachim Moyse, maire (PCF) de Saint-Etienne-du-Rouvray, était le premier adjoint en 2016. *"J'ai invité plus largement les maires de la Seine-Maritime pour avoir une force républicaine présente ici. J'ai demandé qu'ils portent leur écharpe. Et puis, on peut s'attendre à ce qu'il y ait des personnalités de haut rang qui soient présentes effectivement à cette cérémonie"*, souligne l'édile.

Parmi elles, François Hollande, président en 2016. La présence du député Édouard Bénard, de l'archevêque de Rouen, Mgr Dominique Lebrun, et du préfet de la Région Normandie et de la Seine-Maritime, Jean-Benoît Albertini, a également été confirmée. Reste à savoir qui représentera le gouvernement.

VIDÉO - le reportage de S. Callier et O. Flavien :

durée de la vidéo : 00h01mn51s



Père Hamel : Saint-Étienne-du-Rouvray se prépare à commémorer les 10 ans de sa mort •

©France 3 Normandie

Le 26 juillet 2026, France Télévisions vous propose de vivre ces hommages :

- 10h30 (sur France 2) : diffusion du documentaire *Au nom du père Hamel, Roseline et Nassera*, évoquant l'amitié née entre la sœur du prêtre et la mère d'Adel Kermiche ;
- 11h00 (sur France 2) : messe, retransmise en direct dans Le Jour du Seigneur ;
- Dans vos éditions ICI 12/13 et ICI 19/20 : JT spéciaux consacrés au père Hamel ;
- Dès le 24 juillet : diffusion du documentaire *Père Hamel, martyr de la République* sur [france.tv](https://www.france.tv).

Avec Sylvie Callier.

Pour accélérer la dématérialisation de la Justice, Gérald Darmanin négocie un budget record

Par Victoria Beurnez

~4 minutes

Le gouvernement Lecornu a remis au Parlement, mercredi 15 juillet, son fameux “tiré à part”, document attestant des différents plafonds budgétaires par ministère envisagés pour 2027. Une occasion pour les ministres de détailler les ambitions qui seront liées à ces moyens. C’est notamment le cas du ministre de la Justice : Gérald Darmanin a détaillé, dans [une lettre](#) adressée aux magistrats et agents du ministère, les moyens d’un “*effort exceptionnel*” attribué au numérique dans la Justice. Sur le total de 11 milliards d’euros consacrés à la Chancellerie, 40 millions d’euros seront dédiés au numérique en 2027.

Lire aussi : [La grande majorité des ministères seront soumis à des économies d’envergure en 2027](#)

Une somme qui permettra dans un premier temps de recruter : le ministre promet ainsi le recrutement, “*pour la première fois, de 50 emplois affectés à nos services numériques*”, des effectifs qu’il détaille par la suite comme “*le recrutement, dès maintenant, de 35 experts du numérique*”, et par la formulation plus nébuleuse de “*2 000 mois de vacataires déployés à compter de septembre pour numériser massivement nos dossiers*”.

Des effectifs augmentés

Des chiffres qui sont à mettre en relief avec le [récent rapport](#) de la commission d’enquête parlementaire sur les dépendances numériques de la France : on y apprenait, justement, que la Justice disposait seulement de 666 postes internes consacrés au numérique, “*dont moins d’une vingtaine de développeurs*”. “*Le ministère a souligné qu’il disposait d’effectifs numériques plus faibles que les autres ministères, soit 0,8 % de ses personnels contre 3,1 % en moyenne*”, lit-on dans ce rapport.

Lire aussi : [Dépendance numérique : des parlementaires veulent imposer l’open source pour les administrations dès 2030](#)

Ces nouveaux effectifs participeront à l’élaboration du plan “zéro papier”, déjà annoncé par le Garde des Sceaux dans le cadre des suites de l’affaire Lyhanna. Le 24 juin dernier, il promettait alors “*un grand choc numérique*” au ministère, et la volonté de s’affranchir totalement du papier “*d’ici six mois*” pour fluidifier et simplifier la justice. Une volonté par ailleurs “questionnée” par les parlementaires auteurs du rapport sur les dépendances numériques de la France, qui se demandent si le ministère aura les moyens de ses ambitions en matière d’effectifs – bien que ces derniers soient désormais renforcés.

Développer la procédure pénale numérique

Sur la procédure pénale numérique, dont [le chantier est déjà bien avancé](#), Gérald Darmanin indique vouloir l'étendre aux flux criminels et aux courriers reçus dans les parquets. Le ministère se dotera également d'une "plateforme d'échanges de scellés numériques multimédias entre juridictions, ainsi qu'une simplification et une interconnexion de tous les applicatifs".

Lire aussi : [Au ministère de la Justice, la procédure pénale numérique se diffuse](#)

En réalité, cette plateforme de "preuves numériques" était l'une des ambitions de la direction de programme dédiée à la procédure pénale numérique : à ce jour, les agents de la justice – magistrats comme greffiers, entre autres – ne disposent pas encore d'un canal dédié à l'envoi de preuves numériques, comme des photos ou vidéos.

Au global, le budget prévisionnel de la Justice pour 2027 s'établit à 11 milliards d'euros, soit 460 millions d'euros de plus qu'en 2026 : c'est le budget le plus important jamais enregistré pour ce ministère.

Les Écologistes veulent en finir avec le “New Public Management” et les cabinets de conseil

Par Marie Malaterre

5-6 minutes

Après avoir conforté la candidature à l'élection présidentielle de sa secrétaire nationale Marine Tondelier, les Écologistes ont présenté, en début de semaine, leur programme dont certaines mesures concernent les services et les agents publics.

Le parti propose notamment de *“passer à une organisation démocratique des services publics en sortant de la concurrence avec le secteur privé, la gestion par les chiffres et la seule contrainte budgétaire”*, peut-on lire dans le document d'environ 200 pages. Les Écologistes estiment en effet qu'il est urgent d'en finir avec le “New Public Management” et d'améliorer les pratiques managériales dans le secteur public, par exemple en multipliant les espaces de dialogue professionnel. Pour rappel, le “New Public Management” théorisé dans les années 1980, notamment dans les pays anglo-saxons, vise à moderniser l'action publique en important dans l'administration des méthodes de gestion issues du secteur privé.

Parmi les mesures concernant les services publics, les Écologistes proposent *“d'en finir avec la dépendance aux cabinets de conseil”*, alors que les mandats d'Emmanuel Macron ont été marqués par des scandales en la matière. Le parti emmené par Marine Tondelier affiche donc la priorité de *“réduire au maximum la sous-traitance aux cabinets de conseil”*, et aussi d'adopter un plan de titularisation des agents publics embauchés sur des contrats de droit privé.

Pour rappel, les agents contractuels sont soumis à un contrat de droit public s'ils sont affectés à la mise en œuvre d'un service public administratif et si ce service est géré par une entité publique. Dans le cas contraire, lorsqu'un agent est affecté à la mise en œuvre d'un service public administratif géré par des entités privées comme les caisses locales et régionales de sécurité sociale, les fédérations sportives ou encore des ordres professionnels, il est recruté sous contrat de droit privé. Ces derniers représentent une partie minoritaire des contractuels de la fonction publique.

Lire aussi : [Présidentielle : Bruno Retailleau souhaite redéployer 125 000 fonctionnaires sur le terrain grâce à l'IA](#)

En matière d'éthique et de déontologie des fonctionnaires et agents publics, les Écologistes plaident pour une augmentation des moyens financiers et humains de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) et de l'Agence française anticorruption (AFA). En jeu également, une amélioration du contrôle des mobilités entre le secteur public et le secteur privé en augmentant le montant des sanctions en cas de refus de communication des informations ou de suivi des avis.

Il est également question de durcir la prise illégale d'intérêts pour *“combattre les confusions d'intérêts entre public et privé”*. Cela passerait par un renforcement des exigences éthiques pour aller travailler dans le privé, notamment dans des fonctions de plaidoyer, pour revenir ensuite sur un poste à responsabilité dans la fonction publique en particulier.

Les Écologistes proposent aussi de prioriser les missions de soutien en recherche, en ingénierie et en conseil aux collectivités territoriales avec l'ambition de *“refonder les services déconcentrés”*. *“L'État doit être leur partenaire pour faire face à la complexité juridique, économique et technologique, plutôt qu'un prescripteur verticalisé”*, détaille le parti.

Un nouveau pacte entre l'État et les collectivités territoriales

Il juge par ailleurs urgent de *“revenir sur le mouvement de recentralisation en cours”*. Les préfets doivent, selon lui, faire appliquer les lois plutôt que d'intervenir directement sur certains projets locaux ou d'infrastructures *“au détriment des maires”*. Un mouvement qui pourrait passer par un réinvestissement dans les sous-préfectures, le rattachement des préfets à Mâtignon, plutôt qu'au ministère de l'Intérieur, et aussi par l'instauration d'un service public d'aménagement du territoire par la création d'une autorité rattachée au Premier ministre.

Plus globalement, les Écologistes envisagent un nouveau pacte entre l'État et les collectivités territoriales qui clarifie et élargit les compétences des régions et des collectivités territoriales. Cette nouvelle donne nécessiterait une réforme de la fiscalité locale *“afin de pouvoir financer de manière autonome de véritables politiques économiques, foncières, culturelles et écologiques”*. En jeu, également, la nécessité d'améliorer la péréquation financière entre les collectivités locales en l'appliquant aux fractions de TVA transférées aux collectivités.

Le programme comprend également une mesure destinée à encourager un soutien fiscal aux collectivités qui ont des politiques de préservation de leur environnement et à soutenir le droit d'expérimentation des collectivités pour une durée déterminée. Expérimentations qui devront être évaluées pour déterminer si elles peuvent atteindre leurs objectifs et passer à l'échelle.

Le gouvernement lance la troisième phase de “Villages d’avenir” avec un rôle du préfet renforcé

Par Mathilde Karsenti

5-6 minutes

“Les communes rurales ont besoin d’une politique qui s’inscrive dans le temps long. Les projets qu’elles portent ne se réalisent ni en quelques mois ni au rythme des seules échéances budgétaires”. Trois ans après son lancement par Elisabeth Borne dans le cadre du plan “France Ruralités”, “Villages d’avenir” entre dans une nouvelle phase, a annoncé le ministre de la Ruralité, Michel Fournier, le 10 juillet 2026. Il officialise ainsi la poursuite du programme d’ingénierie à destination des communes rurales de moins de 3 500 habitants, piloté par l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Objectif : *“offrir de la visibilité aux élus locaux sur l’ensemble du mandat municipal”.*

Depuis son lancement en décembre 2023, le dispositif accompagne 3 081 communes rurales en ingénierie de proximité, ce qui représente au total *“près de 5 600 projets”* au bénéfice de 2,7 millions d’habitants. Un chiffre en forte progression : en mars 2025, lors de l’annonce de la deuxième étape, par la ministre déléguée chargée de la Ruralité de l’époque, Françoise Gatel, 2 498 communes avaient été recensées.

Le préfet “guichet unique”

La principale évolution de cette troisième phase concerne le rôle du préfet, désormais présenté comme *“guichet unique d’orientation des collectivités”*. *“S’appuyant sur le modèle éprouvé des chefs de projet auprès des préfets, cette organisation permettra aux élus de bénéficier d’un point d’entrée unique pour être orientés vers l’ensemble des ressources d’ingénierie et des dispositifs de financement mobilisables, qu’ils soient locaux ou nationaux”*, explique le ministère chargé de la Ruralité.

Lire aussi : [Les préfets à la recherche de 100 chefs de projet “Villages d’avenir”](#)

L’objectif est de mieux coordonner les offres proposées par les régions, les départements, les EPCI et les communes, *“afin d’éviter les doublons, de simplifier les parcours des élus et d’améliorer l’effet de levier des financements publics”*, détaille le cabinet de Michel Fournier. Cette réorganisation améliore en particulier *“la qualité de préparation des projets”*, selon le cabinet, car elle facilite notamment l’accès des collectivités aux dotations de l’État et participe à la réduction des délais de réalisation des projets. Ce changement n’est toutefois pas *“une remise en cause du rôle opérationnel des chefs de projet dont l’accompagnement des collectivités demeure au cœur du dispositif”*, assure le cabinet, mais *“avant tout une évolution des modalités de coordination et d’orientation de l’ingénierie”*.

En parallèle, les conventions pluriannuelles “Villages d’avenir” intégreront désormais des *“indicateurs de suivi”* et une *“clause de revoyure à mi-parcours”*. Une nouveauté qui entend permettre davantage de pilotage par la performance, en cohérence avec les pratiques des autres programmes de l’agence que sont notamment “Action Cœur de ville” ou “Petites Villes de demain” dont le président de l’Association des petites villes de France (APVF), Christophe Bouillon, souhaite que le Premier ministre poursuive.

Le principe “un sortant, un entrant” reconduit

En outre, comme lors de la deuxième phase, les nouvelles intégrations de projets se feront selon le principe d’*“un entrant pour un sortant”*, permettant au chef de projet d’accompagner une nouvelle commune à mesure que les projets déjà engagés arrivent à leur terme. *“L’objectif est de maintenir le même niveau d’intervention”*, précise le cabinet de Michel Fournier à *Acteurs publics*. En 2026, il n’est donc pas prévu de renforts supplémentaires en chefs de projet alors que leur nombre était passé de 100 à 120 entre 2023 et 2025. La sélection des communes continuera, elle, de relever du préfet de département, *“au regard des besoins identifiés sur le territoire et des priorités locales”*, ajoute le ministère chargé de la Ruralité.

Lire aussi : [“Villages d’avenir” : une saison 2 pour le programme d’ingénierie des territoires ruraux](#)

Ce modèle de déconcentration est au cœur du programme depuis son origine. En 2023, le gouvernement Borne avait confié aux préfets le recrutement, la gestion et l’animation des chefs de projet avec un pilotage global par l’ANCT, *“dans un esprit de déconcentration”*, selon les termes de l’instruction interministérielle à destination des communes rurales. Pour l’heure, aucune instruction n’a été transmise aux préfets par l’ANCT, selon les informations d’*Acteurs publics*.

“Pas de crédits supplémentaires”

De manière générale, concernant le budget alloué à cette troisième phase et malgré l’augmentation du nombre de communes bénéficiant du programme, le cabinet du ministère de la Ruralité indique que *“le renouvellement du programme s’inscrit dans un cadre de stabilité budgétaire et ne nécessite pas de crédits supplémentaires”*. Autrement dit, cette évolution entend *“préserver l’ambition du programme tout en renforçant son efficacité et sa capacité à accompagner davantage de territoires dans un contexte budgétaire exigeant”*. Sacré défi donc.

Haute fonction publique : l'administration renforce les liens entre ses cadres supérieurs et le monde associatif

Par Paul Idczak

4-5 minutes

Lancé en 2024 après plusieurs mois d'expérimentation, le programme "La fonction publique s'engage" poursuit son développement en 2026. Co-piloté par la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (Diese), la fondation La France s'engage et l'association Impact Tank, membre du groupe d'économie sociale et solidaire SOS, ce dispositif qui vise à renforcer les relations entre les décideurs publics et les initiatives associatives vient de s'enrichir d'une double formation "croisée".

Dédiée aux dirigeants associatifs et aux futurs administrateurs de l'État membres du cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs (CSPA), cette formation doit aboutir à ce que les deux publics *"se connaissent davantage pour mieux se compléter et travailler en synergie"*, indique la Diese à *Acteurs publics*.

Lire aussi : [L'État place le management et le leadership au centre du socle de formation continue de ses hauts fonctionnaires](#)

En ce début d'été, les membres de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont par exemple été formés sur l'organisation de l'action publique et le rôle de ses différents acteurs, la déontologie des fonctionnaires, la fabrication et la hiérarchie des normes, ainsi que sur les modes de financement publics des associations. Quant aux futurs hauts fonctionnaires, la formation à laquelle ils ont pris part au même moment a porté sur les relations entre l'action publique et le monde associatif, la mesure de l'impact social ou encore, là aussi, sur le financement public de l'ESS. Ils ont également pu prendre part à des ateliers présentant des exemples de coopération entre les pouvoirs publics et les associations, avant de passer, plus tard, un stage d'une semaine en milieu associatif. Les personnes formées ont par ailleurs pu se rencontrer et échanger sur leurs parcours et objectifs de carrière.

"Élargir la vision" des deux mondes

Cette formation est un objet inédit. Jusqu'alors, le programme ne proposait que des mises en relation ponctuelles, autour de cas précis, entre les cadres des deux univers, sur des sujets identifiés au préalable, sur une base individuelle. La Diese et ses deux partenaires ont donc décidé de mettre le pied sur l'accélérateur pour *"élargir la vision"* des participants, en misant, cette fois, sur le collectif. Aussi bien en termes de nombre de cadres touchés – la formation a réuni 100 personnes, dont 30 dirigeants associatifs – qu'au niveau de la perspective donnée aux acteurs sur les rouages d'un autre monde avec lequel ils sont loin d'être familiers.

In fine, les répercussions concrètes doivent avoir un impact sur l'efficacité de l'action publique. *“L'objectif est que les hauts fonctionnaires pensent, lorsqu'ils mettent en place une politique publique, à travailler avec les acteurs de l'ESS qui sont sur le terrain, qui compléteront l'action publique et permettront d'en renforcer l'impact”*, explique la Diese. Quant aux dirigeants de l'ESS, les apprentissages issus de la formation doivent leur permettre, lorsqu'ils portent une innovation ou une action sur le terrain, de savoir *“comment articuler leur action avec la puissance publique pour en maximiser l'impact”*, note la DRH des cadres supérieurs de l'État.

Lire aussi : [Assiduité, coopération et sport au menu de l'édition 2026 du cycle de formation des hauts potentiels de l'encadrement supérieur](#)

Pour la Diese, qui inclut régulièrement quelques dirigeants de l'ESS depuis plusieurs années dans le cycle des hautes études de service public (CHESP) dédié aux cadres publics à fort potentiel, il s'agit désormais d'aller plus loin. Les nouvelles formations lancées en 2026 feront ainsi l'objet d'une évaluation, histoire d'éventuellement élargir leur nombre de bénéficiaires et de compléter les thèmes présentés lors de la formation lancée cet été.

Parmi les prochains publics visés, les élèves en formation initiale à l'INSP pourraient par exemple aussi avoir droit à une formation du même type. Sur le même modèle que celle dont ont bénéficié les membres du CSPA, qu'ils ont l'occasion de croiser dans les couloirs de l'Institut qui a remplacé l'ENA en 2022.